

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOUR 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HARBOUR 1243
Rédaction : . . . HARBOUR 3679
Gérant : . . . HARBOUR 4897

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 117
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

Ne tentons plus d'aventure

A propos de l'emplacement des marchés

Il n'y a pas beaucoup de questions municipales qui aient été plus souvent ramenées sur le tapis que celle du marché Bonsecours.

Pourtant, depuis l'aventure du marché Saint-Antoine, la population a un million de bonnes raisons, avec un signe de piastre devant, pour repousser toute tentative de déplacement du marché central que l'on appelle aussi le marché de gros.

Cette aventure a appris qu'il y a des impondérables qui échappent au contrôle de l'administration municipale, auxquels elle ne peut pas plus commander que le bon roi Canut aux flots de la mer. Il ne suffit pas d'établir un édifice luxueux, couronné d'une tour altière, équipé des appareils les plus modernes, pour lui attirer de la clientèle. Celle-ci, comme l'esprit, souffle où elle veut; elle se dérobe aux injonctions comme aux desirs des édiles et de leurs inspirateurs. Elle tourne le dos aux somptueuses halles de l'ouest, pour revenir vers les vieilles halles du centre, délabrées, tristes, privées de toutes les améliorations modernes, négligées depuis un demi-siècle.

Les partisans du déménagement croient d'ailleurs avoir trouvé un argument péremptoire pour réclamer le déménagement de ces halles; cet argument, ils le montent en épingle et le font briller sous toutes ses facettes.

C'est la congestion!

Voyez-vous un agent allant trouver Morgan ou Eaton ou Simpson et leur poussant un terrain excentrique en invoquant la congestion? "Si vous voulez quitter le centre, vous aurez à bien meilleur marché un bien plus vaste emplacement avec tout l'espace de stationnement", dirait-il. L'un de ces marchands, en envoyant promener le spéculateur, ne manquera pas de lui faire un petit cours commercial:

"Je sors d'en prendre, vous savez! Dans telle ville, mon principal établissement était au centre. J'ai voulu fuir la congestion; j'ai réussi, mais je me suis rendu compte que la congestion et ma clientèle, c'était tout un. Aujourd'hui, je tire la langue et je vois arriver mes échéances avec ennui."

Fuir la congestion et tourner le dos à la clientèle et au succès, c'est tout un en affaires. Fuir la congestion, c'est refuser de se rendre compte que le grand commerce, en pratiquant systématiquement la congestion, en la développant artificiellement, en orientant vers Sainte-Catherine toutes les lignes de transport, en groupant les gares, les grands hôtels, les grands bureaux, toutes les humaines fourmilières sur un quadrilatère de quelques centaines de pieds, a fait sa richesse et a pillé les autres commerçants de la ville. Mais il y a des gens aveugles qui n'aspirent qu'à une chose: tuer la congestion dans tout l'est comme le fol de la fable immolait la poule aux oeufs d'or.

La congestion rendue à un certain point devient, évidemment, une entrave au commerce. Et c'est pour cette raison que les constructeurs du terminus du C. N. R. voulaient étager la circulation afin de régler la congestion sans la chasser: c'est pour cela, aussi, que l'administration municipale actuelle, en suivant les traces de l'ancienne, veut faire la même chose, au marché Bonsecours, par l'ouverture du tunnel de la rue Gosford.

Réglementer la congestion, très bien; l'enrayer, jamais.

Pensez-t-on que c'est le simple hasard, le don d'un terrain ou le jet d'un dé qui a porté les anciens à établir le marché Bonsecours où il est? C'est le fleuve qui commandait alors le développement de la ville, qui était le grand urbaniste silencieux et qui doit continuer de l'être. Quand on parle de déménager le marché central, il est assez curieux qu'on ne dise pas par quel moyen on s'y prendra pour transporter le fleuve, les quais, la Commission du port, les voies ferrées de cette commission qui permettent de relier le marché avec toutes les lignes de chemins de fer. Pour reproduire ailleurs, notamment à la rue Sherbrooke est, tous les avantages du marché Bonsecours, il faudrait pourtant opérer cet impossible déménagement.

Reste encore une objection: le coût de l'agrandissement de Bonsecours. Il est vrai que la propriété avait une certaine valeur, vrai, notamment, qu'un certain propriétaire a réclamé \$650,000 d'un immeuble que la ville vient d'acquérir à cent mille.

La dépréciation générale de la valeur des immeubles, conséquence de la crise universelle et conjuguée avec le fait que les propriétés des environs du marché Bonsecours ont souffert une dépréciation spéciale, parce que l'affaire du marché, toujours en suspens, paralysait le développement du quartier, ont travaillé contre l'intérêt des contribuables de Ville-Marie et pour l'intérêt des contribuables en général. En face de cette démonstration si précise, fournie par l'affaire Poulin, la question du coût n'a pas plus lieu d'être invoquée que celle de la congestion.

M. Gahias a fort bien fait valoir ces arguments que nous invoquons. Il est vrai qu'il sait, lui, tout le quartier est dans l'ombre du nouveau marché Saint-Antoine, ce qu'il en coûte pour essayer de faire la niche au vieux marché Bonsecours.

Louis DUPIRE

L'actualité

La police et les propriétaires d'autos

Un lecteur me fait l'honneur de me consulter sur une matière où je n'entends rien. Je n'ai jamais eu en ma possession de carte d'enregistrement d'automobile et pour cause, puisque j'en suis encore — seul de tout mon quartier et de tous mes amis, affirmant mes enfants qui exagèrent, — à me servir du train numéro 11 ou du démocratique tramway, sauf, quand lesdits amis, ce qui est fréquent, recourent à mes deux cents livres pour lesster leur voiture ou éprouver leurs ressorts. Mais cette lettre n'a besoin d'aucun épaulement, ni d'aucun code, ni d'aucun commentaire. Elle se tient très bien debout toute seule. Causa audita est. Il n'est donc que de la citer en attirant sur elle l'attention des autorités compétentes. Mes lecteurs me sauront gré de céder la parole à un plaideur d'une logique si claire et si bien trempée:

Montréal, le 18 mai 1932
M. Paul Anger,
au journal Le Devoir,
ville.

Cher monsieur,

Permettez-moi, au nom d'un groupe de mes amis et au mien, de vous soumettre une question qui intéresse un bon nombre des propriétaires d'autos.

Il s'agit de la "carte" donnée en guise de reçu lors du paiement d'une licence d'auto, (la carte d'enregistrement de la machine, pas le permis de conduire). Pourquoi la production de

ladite carte est-elle exigée, dans un cas d'accident, par exemple ou d'un délit, prétendu ou réel, contre les lois de la route?

Habituellement, la carte mentionnée demeure entre les mains du propriétaire de l'auto qui peut la produire aussi souvent qu'elle lui est demandée. Il n'en va pas ainsi quand l'auto est conduite par une autre personne et que celle-ci n'a pas pris la précaution de se munir de ladite carte. Cette personne, arbitrairement, semble-t-il et sans excuse, est soumise à toutes sortes d'ennuis; bienheureuse encore quand elle n'est pas conduite au poste de police. Elle aura beau invoquer le fait de la licence apposée sur la machine qui DEVRAIT, de toute évidence, donner à celle-ci le droit de circuler, et produire un permis de conduire bien en règle, rien n'y fait: il faut plus et mieux (?) encore à certains agents pris d'un beau zèle.

Illustrons d'un ou deux exemples l'ennui auquel peuvent être exposés des gens fort paisibles et très soucieux du respect des lois. Prenons le cas d'une personne qui a un chauffeur pour sa machine, habituellement, mais qui conduit elle-même de temps en temps, sans la présence du chauffeur. Il n'est pas téméraire de penser que la carte d'enregistrement sera remise au chauffeur. Et si la même personne veut ensuite chauffer elle-même, elle ne pourra le faire sans s'exposer à l'ennui d'argumenter longuement avec les agents de la route, advenant un motif quelconque d'intervention de leur part. Il est d'autres cas où le

père, la mère, le fils ou la fille se servent alternativement de l'auto, ayant chacun, bien entendu, leur permis personnel de conduire. Il leur faut de toute nécessité, avant de se mettre en route, courir après celui — ou celle — qui, le dernier, s'est servi de l'auto pour obtenir ladite carte.

Et combien d'autres cas pourraient être invoqués contre la pratique incriminée.

On recommande — ladite recommandation est enfantine jusqu'au ridicule — de cacher la carte dans l'intérieur du véhicule. Fort bien. Et si le véhicule lui-même est volé, quelle preuve de possession pourra produire le propriétaire à l'appui de sa réclamation à la Sûreté? Aucune. Il lui faudra attendre que les policiers retrouvent sa machine et aller chercher, sous leurs yeux, — si elle y est encore, — la carte qui contient le numéro et les autres particularités de son auto. Evidemment, comme solution, ce n'est pas très fort.

On invoque que beaucoup d'autos sont volées; que d'autres circulent à l'insu et contre l'assentiment du propriétaire. Il se peut. Mais si on tient tant à cette illusoire preuve de propriété, pourquoi ne remet-on pas au détenteur d'une licence d'auto, un objet quelconque qui puisse passer de mains en mains sans se détériorer et se désagréger? Un vulgaire demi-carton est manifestement insuffisant pour toutes les manipulations en perspective, dans certains cas. Une rondelle en métal de la grandeur d'un sou ferait assez bien l'affaire, ce me semble; elle pourrait être jointe au troussseau de clefs et les occupants d'une machine ne sortiraient jamais sans ce "document" prétendu si important et qui, en réalité, l'est beaucoup moins que le permis du chauffeur et les plaques de la licence elles-mêmes.

Comme les demandes de produire ladite carte se multiplient de plus en plus, il devient nécessaire d'invoquer poliment les autorités à expliquer, mieux que par la bouche des agents de la circulation, l'interprétation qu'il convient de donner à cette partie de la loi de la route.

Avec mes remerciements, si vous avez la bonté de lancer cette question dans le public, je vous prie d'agréer l'assurance de mes plus dévoués sentiments.

Bien à vous,

X

Il semble à un profane qu'il y aurait une solution très efficace — peut-être les agents de police ne la trouveront pas aisée — c'est d'empêcher le vol des machines au lieu de courir après les machines volées, c'est d'arrêter les voleurs avant le fait, plutôt qu'après. . .

Paul ANGER

Bloc-notes

Ce ne serait pas la peine...

Le Journal hebdomadaire conservateur québécois, n'est pas en faveur de l'attribution de la radio. Mais il admet que le régime présent ne vaut pas le diable. Il y aurait eu, selon lui, "moyen de corriger des abus manifestes et indiscutés", sans aller aussi loin que le bill Bennett. Puisque celui-ci sera bientôt loi et qu'un nouveau régime va s'organiser, l'hebdomadaire conservateur québécois est d'avis qu'il faudrait, voir à composer vraiment des programmes, à l'avenir. Il s'exprime là-dessus de façon très nette. A ce qu'il dit — et c'est la vérité — composer un programme est une spécialité. Un quelconque annonceur n'y saurait réussir. "Il faut à ce métier un spécialiste, un homme instruit qui connaisse la musique et la connaissance bien, qui puisse juger sans se tromper des aptitudes et des ressources des orchestres, solistes et chœurs qu'il a sous la main. Il y faut un homme qui puisse apprendre aux annonceurs la prononciation des noms propres, leur dire que Debussy se dit de-bu-ci et non de-bo-cé, que Spring Song ne se traduit point par Chanson à ressort, qu'une oeuvre est intitulée et non entitulée, que Mignon est de Thomas, à la française, et pas de Thomas, à l'anglaise". Après ces réflexions, sans doute inspirées par les joyeuses incohérences défilées à la radio par tel ou tel bonhomme qui s'est longtemps donné les gants de vouloir la régenter, avec certains de ses collègues, — et qui sont ensemble aussi platement ignares qu'il peut être loisible de l'afficher en certains milieux sans y faire tâche, — le directeur du Journal suggère que la nouvelle commission de la radio nomme dans chaque province "un directeur compétent, sans parti pris d'écoles ou rivalités de personnes, qui s'entourera de quelques hommes de goût aptes à préparer un programme et à remonter le niveau des auditions. Car, si ça devait rester tel que c'est, même avec l'annonceur moins, ce ne serait pas la peine assurément. . .". C'est parler juste. Et qu'on ait soin aussi de nommer aux nouveaux postes des gens qui n'aillent pas se soucier de pousser leurs petites combinaisons, — ce qui fut en certains cas l'une des plaies purulentes du régime qui va disparaître.

Intervention opportune

De Québec, on annonce que le procureur général va sévir contre ceux qui impriment, vendent, et

A Ottawa

La Chambre passe l'après-midi et la soirée à voter des crédits budgétaires

Ceux des postes, du revenu national et de la défense nationale ont été votés — M. Sauvé questionné sur le congédiement des maîtres de postes — Un fonctionnaire qui fait du zèle

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 21 (D.N.C.) — La Chambre des communes, métamorphosée en comité des subsides, a passé l'après-midi et la soirée d'hier à examiner et parfois à voter des crédits budgétaires. Les crédits du ministre des postes, M. Arthur Sauvé, ont été votés. Les crédits du ministre du revenu national, M. E. B. Ryckman, ont été votés également. A l'exception d'un seul item, ceux du ministre de la défense nationale, M. Sutherland, ont tous été approuvés, après maints petits incidents de fin de soirée. Enfin, la Chambre entreprit l'étude des crédits du ministre des pêcheries qui, depuis le départ de M. E. N. Rhodes, pour les sphères supérieures

tributions ou font circuler des publications immorales ou obscènes dans notre province, qui en reçoit de ce temps-ci plus que sa part. On a distribué par exemple, tout récemment, dans maintes régions du Québec, une sorte de tabloïd illustré, imprimé en français, on ne sait encore où, sauf que c'est à l'extérieur de la province, et qui faisait de la réclame pour une médecine brevetée assez répandue. Ce tabloïd renfermait des dessins et des gravures risquées, des photos d'un désahabillé de plage américaine ultra-libre. Malgré toutes les plaintes formulées d'un peu partout au ministère des postes, la distribution s'est continuée, parce que, paraît-il, les postes n'y étaient pour rien. Des colporteurs jetaient à profusion ces illustrés sur le pas des portes et en bourraient les boîtes aux lettres rurales. A Montréal et à Québec, il se vend un nombre de plus en plus considérable de prétendus journaux humoristiques, américains ou canadiens, quand ils ne sont pas européens, qui dissimulent mal leur but ultime: celui de faire de l'argent et d'exploiter le suggestif et la salacité. L'intervention du procureur général pour réprimer cette propagande du vice et de l'immoralité ne sera pas de trop; car, a-t-on lu dernièrement dans les journaux, ni le ministre des postes ni celui du revenu national ne peuvent, dans certains cas, faire quoi que ce soit, l'affaire échappant à leur juridiction pour tomber sous-celle des gouvernements provinciaux.

G. P.

Population et familles nombreuses

Les eugénistes tiennent comme un principe incontesté que, pour améliorer la race, il faut préférer la qualité à la quantité et que la qualité s'oppose à la quantité. Nous avons déjà montré, avec le Dr Gucheneere, que ce prétendu principe n'est qu'une contre-vérité; que, d'après les enquêtes de sociologues américains, les enfants de familles nombreuses ne le cèdent en rien aux fils uniques et aux enfants de familles restreintes, non seulement au point de vue moral et intellectuel, mais aussi au point de vue physique et sanitaire.

Le principe des eugénistes aurait, de plus, un grave inconvénient: mis en pratique d'une façon générale, il exposerait l'avenir même de la race, la menaçant d'une rapide extinction.

La famille idéale, pour les eugénistes, est celle qui correspond aux ressources dont les parents disposent pour donner à leurs enfants une parfaite éducation physique et intellectuelle. Evidemment un eugéniste logique doit réclamer pour ces familles le régime de "confort" ou tout au moins le régime "sain et convenable". Or, d'après les économes canadiens, le budget d'une famille de cinq personnes correspondant à ces deux régimes de vie est évalué à \$2400 et \$1775.

En appliquant le principe des eugénistes, une très grande proportion des ouvriers devraient rester célibataires, puisqu'ils ne gagnent pas un salaire suffisant à assurer le régime sain et convenable à une épouse; la plus grande partie ne devrait pas avoir d'enfants; les autres, peu nombreux, devraient se borner à un ou deux, une infime minorité pourrait se payer le luxe de trois enfants.

A ce régime, la population d'un pays ne pourrait manquer d'aller en décroissant. "Des recherches faites par des spécialistes comme Sprague et Dublin, statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Co., — écrit le docteur Gucheneere dans son ouvrage: *La limitation des naissances*, p. 96 — montrent que pour maintenir une population dans un état stationnaire, il faut que chaque femme mariée ait de 3 à 4 enfants. Ce chiffre, qui paraît à première vue très élevé, s'explique aisément. Voici par quels raisonnements Sprague y arrive.

Si vous voyagez. . .

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

Une idéaliste canadienne

Louyse de Bienville (1)

(par le R. P. Gustave LAMARCHE, C.S.V.)

Aimer passionnément la patrie, mais non d'un amour gémissant et grincheux qui gaspille le temps à déplorer les insuffisances de ce qu'il aime, l'aimer pour lui découvrir un beau visage, pour lui en faire un rêve un peu plus beau encore, parcourir avec piété tous ses aspects, sonder avidement son âme, célébrer ses gloires, aspirer à en multiplier l'éclat, la regarder enfin, avec une sympathie toujours en éveil et parler d'elle dans le même esprit de généreux idéalisme, voilà à quoi se résume le bilan spirituel et littéraire de notre nouvelle chroniqueuse Louyse de Bienville.

Cette femme de lettres qui vient d'apparaître en notre ciel est nouvelle pour la presque totalité de notre public. Voilà une des surprises de notre jeune histoire intellectuelle. En réalité, l'oeuvre de Louyse de Bienville est posthume. Elle a paru en chroniques dans divers journaux ou revues de notre pays, entre les années 1900 et 1925. Le volume que nous livre la librairie Beauchemin ne sera d'ailleurs pas unique; la main pieuse qui a réuni les premiers fragments nous promet d'en former d'autres gerbes. Ainsi, il n'y a pas que nos archives à recueillir des trésors ignorés: nos lettres elles-mêmes restent

(1) *Figures et Paysages*, par Louyse de Bienville, Beauchemin, 1931. Préface d'Edouard Montpetit.

Le "Document"

Une poignée de renseignements utiles

Avec l'encyclique *Caritas Christi*, qu'il publiera des l'arrivée au Canada du texte français, le *Document* achèvera sa première douzaine de numéros. Nous ne croyons pas qu'il soit besoin de souligner l'intérêt et la variété de cette série.

Elle comprend d'abord, ou plutôt elle comprendra avec *Caritas Christi*, six encycliques, dont elle a singulièrement facilité la diffusion à travers l'Amérique française: *Casti Connubii* (dont on a répandu plus de 30,000 exemplaires), la lettre sur le VII^e centenaire de saint Antoine de Padoue, *Quadragesimo Anno*, la lettre sur l'Action catholique et le Fascisme, *Lux Veritatis* et, enfin, *Caritas Christi*.

Elle comprend ensuite deux études très remarquables de M. l'abbé Groulx: *La déchéance incessante de notre classe moyenne*, que les *Documents de la Vie intellectuelle* de Paris viennent de reproduire in extenso, et le *Dossier de Dollard*.

Elle comprend encore les *Six leçons d'Apologétique* du R. P. Adélar Dugré, S. J., qui sont une sorte de compendium de l'Apologétique traditionnelle, fait par un théologien de grande réputation qui est en même temps l'un de nos écrivains les mieux doués.

Elle comprend enfin la magnifique collection d'articles intitulée *En Loutiane*, où figurent quelques-unes des signatures les plus connues de notre pays et un théologien de grande réputation qui est en même temps l'un de nos écrivains les mieux doués.

Toutes ces brochures, sauf l'Encyclique sur le Mariage (*Casti Connubii*), dont le tirage est depuis longtemps épuisé, sont en vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (téléphone: Harbour 1241).

Les trois encycliques: *Quadragesimo Anno*, l'Action catholique et le Fascisme, *Lux Veritatis* et les *Six leçons d'Apologétique* du R. P. Dugré se vendent 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco; au cent, \$7, par quantités de cinq cents, \$30, au mille, \$50, port en plus dans les derniers cas. On peut mêler les titres dans une même commande et bénéficier de réductions qu'entraînerait une commande du chiffre global.

L'Encyclique sur le VII^e centenaire de saint Antoine de Padoue et la conférence de M. l'abbé Groulx sur la *Déchéance incessante de notre classe moyenne*.

Or, non seulement la société canadienne n'a rien fait jusqu'ici en faveur des chefs de familles nombreuses, mais les gouvernements semblent s'ingénier à rendre leur tâche plus difficile en faisant peser sur eux plus que sur les autres le poids des impôts. Nous le montrons dans un prochain article.

LEON LEBEL, S.J.

L'Encyclique "Caritas Christi"

NOUS LA PUBLIERONS EN BROCHURE — ON PEUT TOUT DE SUITE DONNER SES COMMANDES

Dès que le texte en sera arrivé au Canada, nous publierons en brochure, collection du *Document*, la version française de l'Encyclique dont le télégraphe nous apporte aujourd'hui le résumé.

Ce sera, suivant la longueur, une brochure à 5 ou à 10 sous, avec les larges coupures ordinaires par quantités.

On peut dès maintenant adresser ses commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (tél. Harbour 1241).

UN PERE CITADIN

La souscription pour nos oeuvres sociales

Les dernières grosses souscriptions reçues par la Fédération des Oeuvres de Santé se maintiennent au niveau de celles de la grande semaine de la campagne.

Voici la liste de souscriptions du 19 mai:

Paroisse Saint-Jean-Baptiste, 1er rapport, \$206.00; Notre-Dame du Saint-Sacrement, 1er rapport,

du trésorier, \$42.50. Tous les autres services remplissent des listes. General Fire Insurance of Paris, \$15.00; Canada Iron Foundries, \$200.00; Crown Laundry, \$15.00; Mme Léopold Fortier, 52, Sunnyside, a organisé un thé au bénéfice de la Fédération qui rapporta \$86.00.

Feu M. J.-M. Fortier

Les funérailles de M. J.-M. Fortier auront lieu lundi matin à 8 h. 30 à l'église Saint-Jacques.

La Chambre passe l'après-midi et la soirée à voter des crédits budgétaires

(Suite de la 1^{re} page)
des postes. Si l'on établit la comparaison avec l'an dernier, il y a une diminution d'environ cinq millions de dollars.
Le comité avait passé une bonne partie de la matinée et tout l'après-midi à débattre les affaires du ministère des postes. Des députés d'un peu toutes les provinces, mais surtout de la province de Québec, ont questionné M. Sauvé à propos des destitutions de maires de postes depuis les élections générales de 1930.
M. Veniot, le prédécesseur de M. Sauvé au ministère des postes, a été le dernier à parler. Il tenait à déclarer qu'en quatre ans, alors qu'il était ministre, il n'a destitué que 602 maires de postes et que M. Sauvé, en dix-huit mois, en a destitué 597. En outre justice pour M. Sauvé, il faut dire que celui-ci a précédemment cité des chiffres qui lui sont favorables pour ne pas dire qu'ils sont à la défaveur de M. Veniot.

Le vice-président s'en mêle

Le vice-président de la Chambre, M. Armand Lavergne, est en même temps le président du comité plénier. Mais comme il tenait à prendre part au débat, M. Lavergne a, hier après-midi, cédé le fauteuil présidentiel à M. R. K. Smith, député de Cumberland.

M. Lavergne a eu plusieurs passes d'armes avec M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiscouata, ainsi qu'avec M. Peter Veniot, l'ancien ministre des postes. Il avait aussi des questions à poser au ministre actuel, M. Sauvé.

Une femme qui tient un bureau de postes dans le comté de Montmagny aurait vendu plus de timbres-poste qu'il ne convient au bon plaisir du ministère. Cette maîtresse de postes — il faut bien créer le terme — avait augmenté, au dire de M. Lavergne, la vente des timbres-poste de plusieurs centaines de dollars. L'histoire ne dit pas s'il s'agit d'une augmentation mensuelle ou annuelle. En tout cas, ladite augmentation a paru suspecte à la bureaucratie postale d'Ottawa. Un beau jour, cette maîtresse de postes a reçu une lettre d'Ottawa lui disant que les timbres-poste vendus à son bureau avaient été approuvés à son bureau. M. Lavergne tenait à savoir ce que cela veut dire. Comment se fait-il que le ministre des postes blâme une fonctionnaire qui cherche et qui parvient à augmenter son chiffre d'affaires?

M. Sauvé a répondu qu'en vertu des règlements posés, un maître de poste ne doit pas sortir de son district pour la vente des timbres-poste. Un maître ou une maîtresse de poste n'a pas le droit d'envahir le territoire de son voisin ou de sa voisine. La fameuse réglementation en question autorise le ministère des postes, s'il se rend compte que le maître ou une maîtresse de poste empiète sur le territoire d'un voisin ou d'une voisine à lui couper sa commission sur la vente des timbres-poste.

At-on idée d'une fonctionnaire qui fait du zèle? Cela ne pouvait se produire que dans la province de Québec. Heureusement qu'un règlement ministériel était là tout prêt pour réprimer un tel abus.

L'avis M. Charles Marcl

M. Charles Marcl, député de Bonaventure, ancien président de la Chambre, rappelle que dans le temps où il fut élu député pour la première fois — cela nous reporte déjà assez loin — il n'y avait pas de commission du service civil. Les fonctionnaires étaient nommés d'après les recommandations des députés. Ce système pouvait donner lieu à des abus mais il était moins hypocrite que le système actuel. Le député d'autrefois ne pouvait fuir ses responsabilités. Quand il demandait le renvoi d'un fonctionnaire, on savait ce qu'il lui avait fait la recommandation. Aujourd'hui, les destitutions sont attribuées à la Commission du service civil qui n'est pourtant pas toujours responsable.

M. Jean-François Pouliot est d'avis que ce ne sont pas tant les députés ministériels d'aujourd'hui qui sont responsables des destitutions dans le service postal que les candidats défaits aux élections de 1930. Le patronage, dit-il, devrait appartenir au député élu, même si le député n'est pas du parti ministériel.

Les crédits de M. Ryckman

Toute la soirée, jusqu'aux petites heures du matin, a été consacrée à l'étude des crédits du ministère du revenu national et du ministère de la défense nationale. Le débat, tout en étant bien nourri, n'a rien offert d'intéressant.

A l'ajournement, on commençait l'étude des crédits du ministère des pêcheries.

E. B.

Le "DO-X" est en route pour les Açores

Saint-Jean, Terre-Neuve, 21 (S. P.A.) — L'hydravion DO-X a quitté Holyrood à 3 h. ce matin, en route pour les Açores.

Mort de Lucien Dior

Paris, 21. — Lucien Dior, ancien ministre du commerce et député de Normandie, est mort.

Mécontentement chez les échevins

Parce qu'ils ne peuvent donner des emplois à leurs amis et électeurs — Situation compliquée pour l'administration — L'échevin de Rosemont crie à la sécession si on ne rend pas justice à son quartier

Comme c'est la coutume, au lendemain des élections municipales, les nouveaux échevins manifestent un vif mécontentement parce qu'ils ne peuvent donner des emplois à leurs amis et électeurs.

Mais cette année la situation se complique du fait que la nouvelle administration, à court de deux ou trois millions de dollars pour terminer l'exercice financier, a causé des dépenses trop considérables faites de janvier à avril derniers, s'efforce de boucler le budget sans augmenter la taxe foncière.

Elle n'a en effet que deux alternatives: augmenter la taxe lorsque les propriétaires sont par ailleurs déjà surtaxés, ou pratiquer la plus stricte économie dans les dépenses et l'emploi du personnel. Elle ne veut pas non plus désorganiser les départements et les démolir par des destitutions politiques.

En plus, il se trouve que l'administration doit trouver \$300,000 pour terminer les travaux de chômage exécutés en régie. Elle rogne donc ici et là dans les travaux les moins urgents pour exécuter ceux qui pressent le plus.

M. Dupéré, échevin de Mercier, a menacé de démissionner si l'administration ne donnait pas plus d'ouvrage, et un groupe d'échevins ministériels ne sont pas contents.

M. Dubreuil, échevin de Montcalm, veut réduire les salaires de 10%, à partir de \$2,000, et remplacer les femmes employées à l'hôtel de ville par des pères de famille, quand ces femmes utilisent leur paie surtout pour se payer du luxe ou du confort. M. Dubreuil proposera ces changements à la prochaine séance du conseil.

Les échevins mécontents devaient se réunir hier soir chez M. Alonzo Savard, échevin de Saint-Denis, pour discuter la situation.

Voilà maintenant que l'échevin de Rosemont crie à la sécession, si on ne rend pas justice à ce quartier.

La sécession de Rosemont

M. J.-H. Brien, échevin de Rosemont, a déclaré hier qu'il demanderait la sécession de Rosemont, si l'administration ne fait pas droit aux réclamations de ce quartier.

"Si la situation ne change pas, c'est-à-dire si l'on continue de refuser nos demandes légitimes, je commencerai une campagne qui aboutira à la sécession de Rosemont", dit M. Brien. "Oui, si Rosemont continue d'être relégué comme dans le passé, si l'on ne considère pas le fait que nous payons des taxes considérables, nous demanderons l'autorisation de nous organiser en municipalité séparée de Montréal."

"Au cours de la dernière campagne électorale, continue M. Brien, j'ai déclaré, dans tous mes discours, que je demanderais la sécession si je ne pouvais pas obtenir, dans un délai raisonnable, les améliorations que nous réclamons depuis vingt ans. Quand la population de Rosemont m'a élu avec la majorité considérable que vous savez, elle a sanctionné, ni plus ni moins, cet article de mon programme."

"Je veux remplir cette promesse comme les autres. Depuis mon arrivée à l'hôtel de ville, j'ai fait plusieurs demandes; on me les a refusées. J'ai exposé aux autorités des cas d'employés qui avaient gravement manqué à leur devoir; on ne s'en est pas occupé, non pas tant parce que l'on ne consentait pas à faire droit à mes demandes, que parce que l'on n'avait pas le temps de connaître tous les faits et de tenir compte des circonstances."

Rien n'a été fait

"J'ai demandé, entre autres choses, un crédit de \$2,000 pour des améliorations réclamées depuis longtemps au parc Elsdale. C'était une belle occasion de donner du travail, pendant quelque temps, à des chômeurs. La somme n'était pas, pourtant, considérable. Cependant, on n'a encore rien fait et on ne semble disposé à rien faire."

M. Brien fait remarquer ensuite que Rosemont paie, chaque année, pour \$1,500,000 de taxes, sans compter les factures de trottoirs, rues, etc. Malgré cela, on ne dépense rien dans notre quartier, dit M. Brien, et on ne tient pas compte des demandes que nous faisons au sujet des employés qui sont en fonctions dans Rosemont. Avec ce que la ville retire de taxes de Rosemont, ce quartier pourrait administrer facilement. Nous aurions un conseil qui serait au courant de nos besoins et qui viendrait à donner justice à tous les employés et M. Brien mentionne le fait qu'il a déjà été question de la sécession de Rosemont lorsque plusieurs gros propriétaires ont constaté qu'ils n'obtenaient rien pour les taxes qu'ils payaient. Le terrain est favorable à un mouvement de sécession à Rosemont. Je ne doute pas que j'aurais l'appui général ainsi que la finance pour mener à bien notre campagne, quel que soit le temps qu'il nous faille pour y parvenir.

M. Brien ajoute encore qu'il avait fait du mouvement de sécession, dans un cas désespéré, un article de son programme au cours de la dernière campagne électorale. La

Notre flotte marchande

Le rapport Hanson en recommande la vente ou la location

Ottawa, 21 (S. P. C.) — Le rapport du comité parlementaire des chemins de fer et de la navigation, déposé hier aux Communes par M. R. B. Hanson, député conservateur de York-Sunbury, recommande l'abandon de la marine marchande du gouvernement canadien et la vente ou la location de la flotte existante. Il a fallu \$400,000 pour couvrir les déficits de la marine marchande de 1932.

La recommandation ci-dessus ne s'applique pas aux services du Canadien National (le service des Antilles et le service le long de la côte du Pacifique).

La conjuration des sept

Sept des échevins mécontents: MM. A.-E. Goyette, du quartier St-Jean-Baptiste; A. Filion (St-Eduard); J. A. L. Papineau (Villiers); G. R. Brunet (St-Eusèbe); J. E. Dubreuil (Montcalm); Dr F. L. Demers (Delorimier) se sont réunis hier soir dans le sous-sol de la demeure de M. J. Alonzo Savard, échevin de St-Denis.

Ils ont discuté l'attitude et les moyens à prendre pour obtenir de l'administration plus de patronage.

Après la réunion à huis clos, les conjurés ont déclaré cependant qu'ils ne sont pas des insurgés et qu'ils ont au contraire des intentions tout à fait pacifiques. Ils ont déclaré, ils veulent collaborer avec les administrateurs de la ville.

L'échevin Arcand, maire-suppléant, fort ému des rumeurs de conjuration, a tenu à se présenter hier au bureau du Canada pour déclarer que non seulement il n'avait pas été invité au caucus chez Savard, mais que si on l'y eût invité, il n'aurait pas accepté.

On parlait en effet de M. Arcand comme l'un des chefs du mouvement social-démocrate échevinal.

Mais on ne croit pas que la conjuration ait beaucoup de chances. De vieux échevins ont déclaré que la même chose arrivait à toutes les élections. Les nouveaux échevins s'imaginaient pouvoir placer tous leurs amis, électeurs, et les amis des amis de leurs électeurs. Ils reviennent bientôt de cette mentalité. D'ailleurs, disent les administrateurs, le comité n'a pas d'autre alternative que de lancer la ville dans un déficit qui augmentera la taxe foncière, tuera le crédit de la ville aux banques, l'empêchera d'obtenir de l'argent pour faire d'autres travaux de chômage, ou bien pratiquer une stricte économie, rétablir la finance municipale et la confiance chez les banquiers, puis obtenir les fonds voulus pour exécuter les grands travaux d'égout l'an prochain, ou dès cet automne.

Nouveau président de l'A. C. J. C.

M. Joseph Dansereau démissionne et M. Lionel Leroux le remplace

Le président général de l'A. C. J. C., M. Joseph Dansereau, a remis sa démission au comité central à la réunion d'hier soir.

M. Dansereau, président depuis 1929, est surchargé de travail par suite de sa nomination comme assistant principal du Plateau. Il reste quand même à la disposition du comité central pour l'aider de ses conseils et de son expérience.

Le comité a procédé à l'élection d'un nouveau président général de l'A. C. J. C., M. Lionel Leroux, notaire, à qui a succédé en 1929 M. Dansereau, a été choisi à l'unanimité.

population est prête et disposée pour un tel mouvement.

Echevins mécontents

On comprend que cette idée de M. Brien est ressuscitée à la suite du fait que c'est non seulement le quartier Rosemont qui est négligé, mais tous les quartiers de la ville. On sait que plusieurs échevins sont actuellement mécontents. Au nombre de ces derniers, il y a plusieurs partisans de l'administration actuelle, qui ne se gênent pas pour exprimer publiquement leur façon de penser sur la manière dont la chose publique est administrée. Ces échevins se plaignent, en somme, des mêmes choses que M. Brien. Ils ne peuvent rien obtenir, ils ne peuvent placer personne et, qui plus est, ils sont dans l'obligation de faire des instances pour empêcher le renvoi de bons employés qui sont au service de la ville depuis des années.

M. Brien, en terminant son entrevue, nous dit que tout développement du quartier Rosemont est impossible si l'on continue comme dans le passé ou comme depuis les élections du 4 avril dernier. "Il y a trop longtemps que Rosemont souffre d'injustices. Si l'on continue à refuser nos justes et légitimes demandes, je convoquerai sous peu les citoyens en assemblée et je leur expliquerai la situation. Il n'y a pas de doute qu'ils m'appuieront et qu'ils favoriseront un mouvement pour le retour de Rosemont comme municipalité séparée de Montréal."

Les incendies de forêt

Les dégâts dans la région de Rouyn — La pluie — Exagération — La situation s'améliore dans Québec, mais reste grave au Nouveau-Brunswick

Rouyn, Québec, 21. (S. P. C.) — La pluie abondante a fait disparaître la menace des feux de forêt qui sont venus, près, trois fois en quinze jours, de détruire les villes de Rouyn et de Noranda. Un premier examen de la situation a montré que les dommages matériels ne sont pas aussi élevés qu'on le croyait.

La voie du Canadien National, qui s'engage sur une sorte de viaduc de bois près de Taschereau, a été endommagée sur une distance de 1,000 pieds, mais on croit que tout sera réparé d'ici quinze jours. La mine Powell et les constructions environnantes ont été détruites. Plusieurs des constructions de la mine Waite-Ackerman-Montgomery ont subi le même sort ainsi qu'un des puits de la mine Amulet.

Les rapports qui voulaient que les constructions de la mine Newbec aient été aussi détruites n'avaient aucun fondement et il semble bien qu'il en est de même du rapport qui voulait que deux trappeurs aient perdu la vie au lac Dufault.

Les rapports reçus par le directeur forestier de la province, M. Henry Kieffer, qui venaient de 16 endroits différents, indiquent que la situation s'est améliorée un peu partout. M. Kieffer est convaincu qu'une bonne pluie à travers toute la province va mettre fin à la menace des feux de forêt.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N.-B., 21. (S. P. C.) — La situation créée par les feux de forêt est grave dans le Nouveau-Brunswick, surtout dans les comtés de Gloucester, de Restigouche, de Madawaska et de Victoria. La pluie d'hier n'a guère amélioré la situation tant la sécheresse était grande. Le directeur du service forestier de la province, M. George L. Miller, a déclaré que 2,000 hommes travaillent actuellement à protéger les forêts de la province contre l'incendie: 1,500 d'entre eux sont sur la liste de paie du gouvernement provincial et les autres sont à l'emploi des marchands de bois.

Dans le comté de Victoria, les établissements de McLaughlin, de North View et de Bluebell sont en danger. Dans le comté de Restigouche, près de Kedgwick, l'incendie qui s'étend sur une superficie de dix-huit milles est un véritable enfer. Il y a un autre foyer d'incendie considérable à l'est de Kedgwick, entre Maltais et White Brook.

Le gendarmier royal canadien n'a pas perdu son temps dans la région de Kedgwick et cinq personnes ont été arrêtées sous l'accusation d'avoir mis le feu. Le ministre des terres et des mines a annoncé que les poursuites contre les personnes responsables d'un incendie dans la forêt seront prises en vertu du code criminel d'ordinaire, ce qui veut dire que l'on s'expose à la prison en commettant des imprudences dans la forêt.

Au Manitoba

Winnipeg, 21. (S. P. C.) — Le feu fait rage dans la forêt à trois endroits différents dans le nord et le nord-ouest du Manitoba, sans compter les incendies moins considérables. A la réserve de Porcupine Mountain, les 40 hommes qui travaillent sans relâche n'ont pas encore réussi à se rendre maîtres de la situation. Dans le réservoir de Duck Mountain, l'incendie s'étend sur un front de dix milles de long de la rivière Valley. L'autre incendie, à Cumberland House, au nord du Pas, a mis en danger l'école Guy, une école catholique, et l'établissement de Sturgeon Landing.

M. J.-M. Savignac poursuit en libelle

M. Joseph-Marie Savignac, ancien membre du comité exécutif, a intenté hier après-midi une poursuite en dommages au montant de \$500 contre M. Louis Plante, pour libelle.

Excursion au Saguenay

L'excursion de Montréal au Saguenay, à bord du Laurentien, somptueux et puissant transatlantique, fournit l'occasion de passer agréablement et salubrement la fête du 24 mai à très peu de frais.

Le départ de cette croisière, organisée avec tout le charme d'un voyage sur l'océan, aura lieu le lundi soir, 23, et le retour le mercredi matin, 25, soit deux nuits et une journée entière, à naviguer sur notre Saint-Laurent, au décor sans cesse varié.

Prix, quinze dollars y compris cabine à 1, 2 et 3 lits, et 5 repas — on soupe à bord au départ et on y déjeune au retour. S'adresser sans retard au Devoir-Voyages, 430 Notre-Dame est — Téléphone HAR-1241.

Les dettes de Kreuger

Elles s'élevaient au montant de \$168,300,000 lors de son suicide — Livres faussés — Son actif

Stockholm, 21 (S. P. A.) — Le comité suédois qui a enquêté sur la situation des affaires d'Ivar Kreuger a présenté son rapport hier. Ce rapport révèle que lorsque Kreuger s'est suicidé à Paris, le 12 mars dernier, il avait des dettes personnelles et des obligations indirectes au montant de \$168,300,000.

Le comité recommande la faillite de la firme Kreuger and Toll dont les livres ont été délibérément faussés depuis huit ans. Des actifs fictifs pour des sommes considérables ont été portés sur les livres de cette firme depuis 1924.

"L'état des livres, explique-t-on dans le rapport, rend extrêmement difficile d'établir une feuille de vérification définitive de Kreuger and Toll. Pour un grand nombre d'actifs il est impossible de dire avec certitude s'ils doivent appartenir à Kreuger and Toll ou à une autre des compagnies de Kreuger, ou peut-être à sa succession personnelle. Notre examen, toutefois, est arrivé à un point où nous pouvons déclarer définitivement qu'il restera peu, s'il en reste, à distribuer aux créanciers non garantis."

"Le comité considère donc qu'il n'y a pas lieu de maintenir plus longtemps le moratoire existant et il recommande en conséquence à la direction de demander au gouvernement (de Suède) de rappeler le moratoire, et de prendre ensuite les procédures nécessaires pour que la compagnie soit déclarée en faillite. A ce sujet le comité signale une législation spéciale de faillite est en préparation dans le but de protéger les intérêts du corps entier des créanciers."

Comme Kreuger & Toll avaient une créance de quelque \$37,400,000 contre la succession de Kreuger, le comité a examiné cette succession et a découvert que Kreuger avait des dettes personnelles pour environ \$93,500,000 et des obligations indirectes pour environ \$74,800,000. Son actif, à part quelques propriétés personnelles, consiste en diverses entreprises. Certaines ont de la valeur et ne sont pas affectées par la situation de Kreuger & Toll, mais leur valeur totale n'atteint qu'un faible pourcentage du passif de la succession personnelle de Kreuger. En outre la plus grande partie de ces valeurs sont engagées.

Au sujet de la Swedish Match Co., une autre des grosses firmes de Kreuger, le comité dit qu'il est à espérer qu'on pourra faire un arrangement pour garder le statu quo pour une période de trois mois. Ce délai donnerait à la compagnie le temps d'établir un projet de réorganisation par lequel les intérêts de la firme en Suède et à l'étranger pourraient être maintenus ensemble.

Le comité suggère qu'une administration spéciale prenne le contrôle de la compagnie pour cette période de trois mois et convoque une réunion générale des actionnaires suédois et étrangers; cette réunion générale pourra formuler un projet de réorganisation.

Au sujet de l'Ericsson Telephone Company, une autre compagnie de Kreuger, le rapport dit qu'il semble qu'une partie considérable du capital-actions est intacte, à condition que soient résolues les difficultés financières de la compagnie. Les négociations continuent à ce sujet.

Le rapport a été signé par les quatre personnes nommées par le gouvernement suédois pour enquêter sur la situation de Kreuger et divers fonctionnaires. Le gouvernement a proclamé un moratoire pour le temps de l'enquête, afin que l'actif ne soit pas dissipé.

Arrêté sur l'"Ausonia"

Gilbert Rees, neveu de sir John Simon, a été arrêté hier sur l'Ausonia, comme il s'en allait en Angleterre. Rees a été condamné à payer \$15,000 à Ernest Alarie, 4320, avenue Montclair, à la suite d'un accident d'automobile. Alarie a perdu une jambe à la suite de l'accident et le père avait poursuivi pour \$25,000, et Rees et un nommé Kitchen qui avait vendu son auto à Rees, mais sans faire enregistrer la vente comme l'exige la loi.

Kitchen et Rees ont été condamnés conjointement, en ce sens que Rees doit payer, mais s'il ne paie pas, Alarie pourra se faire payer par Kitchen.

Livres de récompense

Volumes de grand luxe. Série 2. Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, planches de couleurs, nombreuses gravures, tranche dorée: Au comptoir, \$1.75 l'unité; par la poste, \$2.15.
LA ROCHE QUI TUE, par Pierre Maël.
ANNE-MARIE LA PROVIDENCE, par Laumonier.
L'ANCIEN TESTAMENT, par Cruchet et Gustave Doré.
LE NOUVEAU TESTAMENT, par les mêmes.
PETIT ANGE, par Pierre Maël.
LA FILLEULE DE DU GUESCLIN, par Pierre Maël.
LE CHATEAU DE LA VIEILLESE, par Guy Chantepleure.
LE TAILLEUR D'IMAGES, par Charles Dodman.
RECITS DU TEMPS PASSÉ, par J.-Maurice Maindron.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'abrogation du serment de fidélité

Le Sénat irlandais le renverra-t-il au Dail pour reconsidération? — Le Dail peut l'adopter de nouveau — M. Thomas, aux Communes, plaide en faveur de l'amitié entre l'Irlande et l'Angleterre

Dublin, 21. (S. P. C.) — Dans les milieux généralement bien informés, on croit que le Sénat de l'Eilat libre, (Seanad Eireann), renverra au Dail Eireann, pour reconsidération, le bill de M. de Valera pour abroger le serment de fidélité à la Couronne britannique. Ce bill sera soumis à la Chambre haute mercredi prochain.

Il est à noter que le Sénat ne décidera pas en dernier ressort. Toute mesure rejetée par le Sénat est automatiquement soumise au Dail 18 mois après le rejet par la Chambre haute, et le Dail peut l'adopter de nouveau. S'il y a second rejet par le Sénat, le projet devient loi à l'expiration d'un délai de 60 jours.

L'amitié anglo-irlandaise

Londres, 21. (S. P. C.) — Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J.-H. Thomas, a plaidé en faveur de l'amitié entre l'Irlande et l'Angleterre, à la Chambre des communes, il y a quelques heures.

M. Thomas a rappelé que lors de l'adoption du traité anglo-irlandais, en 1921, l'opinion publique croyait que la mesure inaugurerait une nouvelle ère dans les relations entre l'Irlande et l'Angleterre. Cette croyance, a-t-il ajouté, a été justifiée au cours des dix dernières années, qui ont été marquées par une visible amélioration des relations politiques anglo-irlandaises et une amitié croissante entre les deux pays.

En vertu du traité, a continué M. Thomas, l'Eilat libre d'Irlande est devenu membre du Commonwealth britannique de nations, avec des droits égaux à ceux de tous les autres membres. Des représentants de l'Eilat libre ont été au nombre des principaux artisans du développement constitutionnel de l'Empire, développement qui a fait du Commonwealth ce qu'il est aujourd'hui, un groupe de nations tout à fait égales entre elles.

Faisant allusion à l'adoption du bill de M. de Valera pour abroger le serment de fidélité à la Couronne britannique, M. Thomas s'est demandé si le progrès de ces dix dernières années sera annulé. Si les efforts que la Grande-Bretagne et l'Eilat libre ont faits pour améliorer leurs relations mutuelles deviennent inutiles, a continué M. Thomas, ce ne sera pas notre faute et non plus parce que nous l'aurons désiré.

Il a réaffirmé qu'il maintient chaque mot des déclarations qu'il a faites récemment au nom du gouvernement britannique pour indiquer l'attitude de la Grande-Bretagne envers l'Eilat libre. Il a fait remarquer que la position prise par son gouvernement n'a pas pour base quelque théorie constitutionnelle ou quelque question de status, mais qu'elle s'appuie simplement sur l'inviolabilité des traités et sur le maintien de l'entente conclue.

(On sait que, par l'intermédiaire de M. Thomas, le gouvernement britannique a maintes fois déclaré qu'il considérait l'abrogation du serment d'allégeance comme une violation du traité. Récemment, M. Thomas a dit que si l'Eilat libre acceptait une telle mesure, on ne pourrait raisonnablement pas attendre de la Grande-Bretagne qu'elle traite avec l'Eilat libre et qu'elle signe de nouvelles ententes avec cet Etat.)

Comment la Grande-Bretagne pourrait-elle négocier de nouvelles ententes avec l'Eilat libre si les ententes en vigueur présentement ne sont pas observées? a dit M. Thomas. Pourrait-on supposer que l'inviolabilité d'ententes conclues au cours de la conférence économique qui aura lieu à Ottawa sera d'avantage respectée? Quelle autre attitude pourrions-nous prendre? Nous n'avons pas le choix.

M. Thomas a dit encore que malgré les apparences, les relations entre les deux pays ne demeureront pas tendues.

Le peuple et le gouvernement britanniques sont bien disposés envers l'Eilat libre et ils désirent voir le peuple irlandais heureux et prospère.

La prospérité de l'Eilat libre, a continué M. Thomas, est liée aux conditions économiques de l'Angleterre. Il y va du meilleur intérêt des deux pays de rester liés ensemble, dans la sphère du Commonwealth britannique. Le gouvernement britannique a abordé le problème avec une claire perception des graves questions en jeu et un sincère désir de prouver aux citoyens de l'Eilat libre que c'est vers l'avenir et non vers le passé qu'ils doivent se tourner.

Notre feuilleton

L'ERREUR D'UNE MERE, par Victor Féli. Volume cartonné de 276 pages, illustrations, format 5 x 7. Au comptoir et par la poste, 50s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

Mme Putnam s'envole vers Paris

Elle est partie à 5 h. 30 hier après-midi, seule à bord de son monoplan rouge et or

Saint-Jean, Terre-Neuve, 21. (S. P. C.) — Seule à bord de son monoplan rouge et or, Mme Amelia Earhart Putnam est partie de Havre-de-Grace pour Paris, à 5 heures 50 vendredi après-midi (heure du littoral de l'Atlantique).

A son arrivée à Havre-de-Grace, Mme Putnam a donné l'impression qu'elle tenterait de voler jusqu'à Rome. C'est au moment de son départ qu'on a révélé qu'elle veut se rendre à Paris.

Première femme à avoir traversé l'Atlantique comme passagère d'avion, Mme Putnam veut maintenant devenir la première femme à avoir piloté seule un avion d'Amérique en Europe.

Mgr Hiral aux Trois-Rivières

Le vicaire apostolique du Canal de Suez assistera demain, lundi et mardi aux fêtes antoniennes de cette ville

S. E. Mgr Ange-Marie Hiral, O.F.M., évêque titulaire de Sulullos et deuxième vicaire apostolique du canal de Suez, dont le siège est à Port-Saïd, a visité hier le couvent de la Résurrection de Rosemont. Il se rend aux Trois-Rivières aujourd'hui où il assistera dimanche, lundi et mardi aux fêtes du centenaire de la canonisation de saint Antoine de Padoue.

Mgr Hiral n'est pas un étranger à Montréal et dans la province. Arrivé ici avant 1900 avec les fils de Saint-François, descendants des Récollets qui furent les premiers missionnaires du Canada, il reçut l'hospitalité chez le curé de la paroisse Saint-Joseph de la rue Richmond. Peu après avoir lieu la fondation de la maison de la rue Dorchester. En 1896, il devenait directeur du collège séraphique qu'on avait aussi fondé peu auparavant. Dix ans plus tard, il fondait le noviciat de Québec et en devenait le gardien. Il repassa en France quelques années puis revint et fonda, en 1910, la paroisse de Saint-François-Solano, de Montréal. En souvenir de cette oeuvre, Mgr Hiral s'est hier arrêté saluer M. l'abbé J.-A. Champagne, curé actuel. De 1912 à 1915, Son Excellence agit comme provincial au Canada et fut ensuite jusqu'en 1920 curé et gardien de la paroisse Notre-Dame des Sept-Allégées et du couvent respectivement. Il fut ensuite gardien du couvent de Lille, France, puis par deux fois, provincial de France. Voilà maintenant deux ans qu'il est évêque de Sulullos et vicaire apostolique du canal de Suez.

S. E. Mgr Hiral parlera tout probablement à la radio à Montréal, le soir du dimanche 29 mai prochain.

L'anniversaire de l'exploit de Lindbergh

Paris, 21. — Il y a cinq ans aujourd'hui, l'aviateur américain Charles Lindbergh accomplissait le premier la traversée sans escale de l'Atlantique, d'Amérique en France.

Parti seul à bord de son appareil monoplan Spirit of St. Louis, de Roosevelt Field (New-York), le 20 mai 1927, à 12 h. 52 (heure française), il atterrissait au Bourget le lendemain soir, 21 mai, à 22 h. 19 après un vol de 5,800 kilomètres, en 33 heures et demie.

PETITS TRAITS DE PLUME

Samedi, 21 mai 1932

Un soutien

Quelqu'un faisait l'éloge des financiers et disait qu'il n'y avait qu'eux qui soutenaient l'Etat. — Cela est vrai, lui répondit-on, les hommes de finance soutiennent le Canada, de même qu'une corde soutient un pendu.

Signe distinctif

— Canadien moyen... et comme signe particulier, il en faut un sur votre permis...? — Mettez: "Tire le diable par la queue".

Parapluie, sonnette

On connaît la boutade célèbre d'Alexandre Dumas: "Les femmes, dans leurs modes, se sont toujours appliquées à ressembler à un parapluie ou à une sonnette".

Nos temps imaginatifs ont trouvé mieux. D'après une revue de modes, la silhouette féminine de l'été, cet été, évoquer un champignon.

Tout y est, rien n'y manque: pédoncule, valve et chapeau. Espérons que les fils d'Adam sauront bien vite discerner si telle élégante appartient au genre fatal, comestible, indifférent ou toxique.

Littérature électorale

Affiche authentique d'un candidat aux récentes élections françaises:

"C'est aux électeurs de l'arrondissement de Falaise à s'instruire, à savoir comment se réalisera l'évanouissement de toutes les misères par le prochain avènement du règne de la conscience.

"Vive la France! régénératrice de la conscience mondiale d'après l'application d'une nouvelle conception financière du système fiscal, lequel assurera à tous — non d'après l'asservissement au travail, mais d'après la valeur initiale de la présence humaine — la solution de la paix et du désarmement dans la nature libérée."

Ernest Thirouin, ancien agriculteur, officier du Mérite agricole, réformateur des assurances sociales par l'application d'une assurance humanitaire nationale donnant à tous, de la naissance à la mort, la gratuité du pain.

"Vive l'humanité intégrale, dont les frontières intellectuelles sont illimitées, contrairement au patriotisme étroit qui, par ses frontières artificielles et bornées, est à l'origine de tous les conflits internationaux."

Nous donnerions beaucoup pour voir la tête de M. Ernest Thirouin.

L'esprit d'autrefois

Le célèbre artiste Bouchardon avait été chargé d'élever sur la place Louis XV une statue à ce roi que le peuple de France appelait alors Louis-le-Bien-Aimé.

Bouchardon mourut avant d'avoir achevé son oeuvre, qui fut continuée par son élève et ami Pigalle. Seulement, entre temps (car il fallut quinze ans pour mettre sur pied, si l'on peut dire, cette statue équestre), Louis XV était devenu le grand corrompu que l'on sait.

Et comme, autour du roi, Pigalle avait, aux quatre coins du monument, représenté quatre vertus: la Force, la Paix, la Prudence et la Justice, un distique satirique courut bientôt Paris:

O la belle statue! ô le beau piédestal!

Les vertus sont à pied, le vice est à cheval!

La statue en question a disparu depuis la Révolution; mais que d'applications le distique pourrait encore rencontrer de nos jours!

Henri IV et le batelier

Henri IV, en bateau, passait, un jour, la Loire. Le nautonnier robuste, homme de cinquante ans,

avait les cheveux blancs, la barbe toute noire. Le prince familier et bon En voulut savoir la raison.

— La raison, parbleu! sire, est toute naturelle.

Répondit le manant qui ne fut pas honteux:

Eh! c'est que mes cheveux Sont vingt ans plus vieux qu'elle!

Potins académiques

La grammaire de l'Académie a toute une histoire. On sait qu'elle était prévue dans les statuts primitifs de la docte compagnie, ainsi qu'une poétique et une rhétorique, mais personne n'avait jamais voulu s'en charger. Vint Abel Hermant, romancier insalubre, fort bon écrivain, un peu précieux, et qui, comme on sait, a la passion de la grammaire. Il offrit ses services. On accepta et on lui adjoint Joseph Bédier et Paul Valéry. Mais ces deux immortels avaient d'autres chats à fouetter et Abel Hermant, aidé, dit-on, de quelques "nègres", fut seul à s'atteler à la besogne.

Il y a quelques mois, la grammaire allait paraître quand un journaliste, M. Chénier, Duchesne, se procura les bonnes feuilles, on ne sait comment, et fit dans le Temps un article où il dénonçait des erreurs assez fortes. Commenté dans un "courrier de Paris" de la Nation belge, l'article fut repris par Léon Daudet avec quelques gloses au picaresque. Scandale. Il y eut à l'Académie des séances orageuses, dont

seuls de vagues échos parvinrent au public. On remit l'ouvrage sur le métier, et c'est soigneusement revu et corrigé qu'il vient de paraître.

Ce que les grammairiens professionnels vont éprouver!

Un malade facétieux

Même dans les heures cruelles qui précèdent sa fin, Mark Twain se montra ce qu'il avait toujours été: un fantasiste en réaction contre le formalisme. Aux personnes bien intentionnées, mais stupides, qui insistaient pour recommander au grand homme des remèdes et des ordonnances, il écrivait:

"Monsieur (ou Madame), J'essaie tous les médicaments qui me sont envoyés. J'en suis actuellement au chiffre 67. Le votre porte le numéro 2,653. Je me réjouis à la seule pensée du bien qu'il ne pourra manquer de me faire..."

Fable-express

En habits brodés sur toutes les coutures. Cinq Turcs étaient les serviteurs Du célèbre Sindbad, le coureur d'aventures.

Ils buvaient toutes ses liqueurs. Lui mangeaient ses confitures. Bref, le servaient si mal qu'enfin il les chassa.

Et les remplaça Par une bonne, honnête et très fidèle

Dont on lui vantait le zèle. Il n'eut pas à s'en repentir: La Lénine mit à le servir.

Plus de soin que les gens chamarrés.

Moralité: Bonne renommée vaut mieux que

cinq Turcs dorés.

L'huile et le beurre

Un Normand et un Provençal discutaient chaudement, en proclamant la supériorité, l'un du beurre, l'autre de l'huile. Pour comble d'arguments, le Provençal dit au Normand:

— Essayez donc un peu de sacrer un roi avec du beurre!

C'est le beurre qui fut couronné.

Simple question

Dis-moi, sacristain, mon ami, Trouves-tu dans ta tête grise En quoi diffère la lettre i Du clocher de la vieille église?

— Mais oui, je le devine un peu Et, sans le secours de personne. L'i, c'est la voyelle, parbleu.

Et le clocher, c'est le qu'on sonne.

Une réflexion de Faguet

Dieu me commande, disait Faguet, d'aimer les hommes; alors, je les aime par ce détour, qui m'est bien nécessaire. Voici en effet le dialogue qui s'engage entre Dieu et moi:

— Aime les hommes.

— Ah! bien, oui...

— Je les aime bien, moi!

Alors, je n'ai plus rien à dire...

M. Ford dépanne

M. Ford, vêtu d'une salopette, conduit une voiture de sa fabrication.

Sur le bord d'une route, il aperçoit une voiture de luxe qui est en panne. Ford arrête son véhicule et offre ses services qui, aussitôt, sont acceptés. Quelques instants après la luxueuse voiture peut repartir. C'est alors qu'en remerciant Ford qu'il ne reconnaît pas, le propriétaire lui offre une somme d'argent:

— Tenez, dit-il, prenez!

— Merci, reprend le milliardaire, j'en ai plus qu'il ne m'en faut.

— Mais diable, fait l'autre, comment se fait-il qu'ayant tant d'argent vous voyagez avec une Ford?

Les poules

— C'est une mauvaise mère!... Elle met tous ses enfants en couveuse!...

L'esprit américain

Henry Ford contrôle deux journaux qui sont, comme lui, très préoccupés de philanthropie.

Il y a un certain nombre d'années, l'un d'eux posait à ses lecteurs cette question imprimée en caractères énormes: "Que pouvons-nous faire pour l'humanité souffrante?"

Le quotidien qui concurrençait les gazettes de Ford s'empressa de répondre, dès le lendemain, par une "manchette" non moins retentissante: "Mettez un ressort de plus à la banquette arrière, Henry."

L'humour des enfants

— Maman, j'ai eu la première place aujourd'hui à l'école.

— Très bien.

— Oui, on m'a demandé d'écrire des noms de jeunes filles et j'ai écrit les noms de toutes les bonnes que nous avons eues l'année dernière.

Les joies de la pêche

Deux pêcheurs reviennent, le panier d'osier au dos.

— Alors, vous n'avez rien pris?

— Pas le moindre goujon.

— Et ça vous amuse quand même?

— Dame! c'est toujours une journée passée loin de ma femme!

Les degrés de la bêtise

— Il vient de me dire qu'il a gagné dix mille piastres.

— A moi, il ne m'a dit que cinq mille et ça me fait plaisir.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'il vous croit deux fois plus bête que moi.

Scruples

Un petit fermier normand avait été invité à l'enterrement de la troisième femme de son voisin. Comme il avait assisté aux deux premières cérémonies funèbres, il surprit fort sa propre femme en lui annonçant qu'il ne rendrait point les derniers devoirs à la défunte. Il refusa d'abord de donner ses

VERRES et MONTURES à la portée de toutes les bourses

265
rue Sainte-
Catherine est
Lanc.
6703

Faites-vous examiner
LES YEUX
par
Tait - Favreau, Ltée
Spécialistes optométristes et opticiens
licenciés

Succursale:
6890
St-Hubert
(côté ouest)
DOI. 8355

BEURRE

Achetez-le des plus
grands détaillants de
beurre de Montréal

Et payez moins cher

en allant le chercher
vous-même.

Cette semaine

la livre **19c**
première qualité

Tousignant Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

6312 St-Hubert
5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2509 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

Achetez

— de préférence chez
les annonceurs du
"Devoir".

Dans des milliers

de demeures, l'annonce dans les journaux est le guide quotidien sûr de l'acheteur économique.

LISEZ donc les annonces de votre journal, vous achèterez alors avec la certitude de faire des économies.

Le "Devoir"

L'organe de ceux qui
achètent bien et bon.

ANNONCEZ DANS LE
"DEVOIR"

raisons; mais, pressé de questions, il finit par répondre.

— Tu comprends, Marie, ça m'ennuie d'accepter toujours les politesses de Jules alors que je ne peux lui rendre la pareille.

Les bons restaurants

Le client, après un coup d'oeil sur le menu. — Qu'est-ce que vous me recommandez?

Le garçon. — L'indulgence, monsieur.

Beaux arts

— P'pa, pourquoi qu'on représente toujours la Victoire par une femme?

— Mon petit, tu comprendras cela quand tu seras marié.

Yogourt

C'est Metchnikoff, Directeur de l'Institut Pasteur, qui le premier a remarqué la supériorité du Yogourt, contre la fermentation et la putréfaction intestinales.

Le Yogourt arrête la putréfaction, la formation des gaz et accroît la résistance de l'organisme. Son efficacité se fait surtout sentir dans les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur, du foie, des nerfs et dans certains troubles des reins (Bright).

Le Yogourt donne des forces, de la santé et prévient les maladies. Il est en outre un aliment très agréable, apprécié et très goûté des vieillards, adultes et enfants.

Préparé par **J. DELISLE, 916 Duluth Est - AM. 0434**

Votre **CHAPEAU** nettoyé et remodelé **\$1.00**

En plus de vous assurer un nettoyage parfait, notre expérience de fabricants nous permet de redonner à votre chapeau ce cachet d'élégance qui avait contribué à vous le faire choisir. Allons chercher et livrons à domicile.

ED. MICHAUD
"Le maître-chapelier"
APPELEZ LANC. 3286
911 Bleury Près Craig 1257 Université Près Ste-Catherine

VIGNETTES

Pour Revues — Journaux
Annonces — Pancartes
Circulaires — Etiquettes
Catalogues

La Photogravure Nationale

Limitée **PAUL-F. LALONDE, Président** Montréal
59, rue Ste-Catherine (ouest)
Téléphone: MARquette 4549

Harbour 3088
J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

REPARATIONS & PRESSAGE
823 rue Dorchester Est Montréal

SERVICE DE 24 HEURES
NOUVEAU BAS PRIX:

NETTOYAGE FRANÇAIS		PRESSAGE		
Robe	\$1.50	Costume	.50	
Manteau		Completo		
Costume		Pardessus		
Completo		Pantalon		25c
Pardessus				
Robe de chambre				

L'Annonce

vous épargne
du temps et
de l'argent

Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

Aux examens

Un malheureux candidat, qui soutenait sa thèse de médecine, tomba sur un examinateur pointilleux, qui, lui tendant mille embûches, le mit dans de fâcheux embarras.

— Enfin, monsieur, dit le professeur, il me faut au moins, pour terminer, une bonne réponse... Voyons, dites-moi, qu'est-ce que créer?

— Créer, balbutia le candidat ahuri, créer, c'est faire quelque chose de rien...

— Allons! c'est bien monsieur; nous allons vous créer docteur!

Au pays sec

Un riche New-Yorkais voudrait

acquérir un petit tonneau de whiskey, mais, se défiant des mixtures dangereuses que fournissent parfois les contrebandiers, il demanda, au préalable, un échantillon. L'échantillon reçu, l'amateur d'alcool le fait analyser par un chimiste, qui, après avoir procédé à cette opération, écrit à son client: "Cher monsieur, j'ai le regret de vous annoncer que votre cheval, a le diabète."

La gaieté des audiences

— Prévenu, vous avez été pris en flagrant délit; vous descendiez une pendule du premier étage? — Mon juge, si je descendais la pendule, c'était pour la remonter.

SIVEL

Visitez

Notre Rayon

de

Papier-tenture

Choix immense
autant que
varié

Bas Prix

Omer Desjardins
LIBRAIRIE MONTREAL

1406 St-Denis
343 Ste-Catherine
6793 St-Hubert
1210 Sanguinet.

Les médecins disent: Buvez beaucoup d'eau

LITHINÉS
du Dr GUSTIN

Font économiquement une délicieuse eau de table et de régime

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive

très efficace contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie,

de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'intestin.

12 paquets par boîte suffisent pour 12 bouteilles d'un litre

"Produit de France" — 45c franco par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agences Modernes, 455 Ontario Est, Montréal.

Où l'on s'habille
bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur fashionable
994, rue Rachel (Est)
Téléphones: FR 9343-9850

DESCENTE D'ESTOMAC



Notre Ceinture AMICA est recommandée par nos meilleurs médecins. Ecrivez-nous en expliquant votre cas. Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

CHAIRES D'INVALIDES, A VENDRE ou A LOUER

SPECIALITE: Appareils orthopédiques, membres artificiels, Corsets pour gibois. Réparations de tous genres.

C. MARTIN

Tél. HARbour 3727 88 EST. RUE CRAIG, DÉPT DE MONTREAL.

RADIATEUR STAR

50% plus efficace que tout autre

Calorifère NEW STAR (Fournaise)

à eau chaude — le plus puissant et le plus économique au monde

35,000 en usage

Garantie pour 5 ans — résiste à toute pression.

Fabriqués pour chauffer avec toute sorte de combustible.

CAPACITE pour chauffer eau domestique, 75 à 5,000 gallons; pour chauffer le logement 200 à 15,000 pieds carrés NET de radiation.

SOUFFLEUR STAR

— chauffe le logement — Entièrement automatique — Economie de combustible: 50%.

Notre département technique vous fournira un plan de chauffage parfait — avec maîtres, retours et tous les radiateurs de la même température. Rendez-vous compte par vous-même du rendement que vous donne l'appareil de chauffage que vous avez actuellement en possession.

VENDEURS: J.-E. NELSON, Lucien NOEL, Tél. Domicile: BELair 6522 WALnut 0646

AGENTS DE VENTE: **NEW STAR SALES CO. LTD.**

NOUVELLE ADRESSE: 133, rue St-Paul ouest LANC. 7457

MANUFACTURIERS: **FONDERIE O. BELANGER, MONTREAL**

Arrêtez cette toux

Prévenez les dangers d'un mauvais rhume en prenant le

SIROP VILLARS

Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires
Sédatif Puissant — Calme Rapidement

Rhumes — Asthme

Toux sèche ou avec expectoration

Catarrhe

Bronchites aiguës ou chroniques

Pneumonie — Grippe

Deux grandeurs: .50 et 1.00

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt: **CANADA DRUG CO. 837, RUE SAINT-MAURICE MONTREAL**

La Semaine contre le blasphème de l'A. C. V. du Canada

Sa préparation — Son programme — Son approbation

Les membres de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada préparent une nouvelle *Semaine contre le blasphème*. Ils y mettent une activité qui en garantit le succès. Ils veulent profiter — et ils savent le faire — de l'expérience acquise l'année dernière pour rendre encore plus efficaces les moyens qu'ils ont à leur disposition.

La Semaine s'ouvrira le dimanche, 29 mai, par des prédications, dans les églises, sur le blasphème. L'après-midi, un grand pèlerinage se fera à Notre-Dame de la Réparation et se terminera par une bénédiction d'automobiles. La Semaine elle-même se clôturera le dimanche, 5 juin. Il y aura, ce jour-là, pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, avec messe et communion générale.

Un comité, formé par les membres de l'A. C. V., à Montréal, a fixé le programme des jours suivants.

Causeries à la radio

Tous les soirs, à une heure qui sera indiquée plus tard, une causerie à la radio, poste CKAC, se fera entendre sur les sujets suivants:

Dimanche soir: Le blasphème, sa définition, sa malice. Expressions que l'on confond souvent avec lui et qui ne sont pas blasphématoires. Par M. P. Gauthier, C. S. V.

Lundi soir: Le blasphème dans l'Histoire. Par M. Félix Desrochers, avocat.

Mardi soir: Le blasphème et les Canadiens. Par M. R. P. Alexandre Dugré, S. J.

Mercredi soir: L'ingratitude du blasphémateur. Par M. J.-Alfred Bernier.

Jeudi soir: Le blasphème est un scandale. Son origine particulière chez nous. Par M. l'abbé J. C. Chaumont, curé de Maisonneuve.

Vendredi soir: Le blasphème et notre langage. La distinction française, la dignité de la race. Par M. Guy Vanier, avocat.

Samedi soir: La campagne contre le blasphème. Par nous, par tous, partout. Par M. J. P. Lacerre.

Dimanche soir: Conclusion. Remerciements. Par M. N. Roméo Beaudet, président général de l'A. C. V. du Canada.

Les Voyageurs comptent sur le concours de toutes les bonnes vo-

lontés pour donner à cette Semaine un éclatant succès.

Les catholiques de langue française et de langue anglaise, les protestants eux-mêmes sont intéressés au respect que nous devons à Dieu. Tout chrétien doit souffrir d'entendre blasphémer son Christ.

Personne, par ailleurs, ne pourra ignorer, à la ville et à la campagne, l'intention des Voyageurs de Commerce pendant la Semaine, du 29 mai au 5 juin. Elle sera affichée partout, annoncée par les journaux, expliquée à la radio, prêchée dans les églises le 22 ou le 29 mai. Un article, publié dans l'Enseignement Primaire, la fera connaître aux enfants des écoles; des milliers d'automobiles la porteront dans toutes les rues et sur toutes les routes.

Nul ne trouvera que c'est trop faire pour arriver à guérir la plaie hideuse du blasphème. Ne voulût-on d'ailleurs qu'assainir un peu le langage de beaucoup de nos gens, que ce serait encore un but suffisant à l'œuvre entreprise.

Encouragements

Aussi, ne faut-il pas s'étonner que les encouragements prodigués à l'A. C. V., pour son entreprise méritoire, lui viennent de partout.

Beaucoup de curés, à la demande de leur Ordinaire, expliqueront en chaire cette campagne magnifique. — "Bravol disent-ils en écrivant aux organisateurs. Vous faites une œuvre apostolique et patriotique! Nous sommes avec vous! Bon succès!"

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque-coadjuteur de Montréal approuve et félicite les Voyageurs. Mgr Forbes, dans une lettre pleine de bonté paternelle, nous promet de seconder nos efforts et de faire pénétrer notre campagne dans toutes les paroisses de son diocèse. Dix autres évêques nous écrivent dans le même sens.

S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, remettrait à notre aumônier général, vendredi dernier, la lettre suivante:

R. P. Louis Lalande, S. J., Aumônier général de l'A.C.V., 1855 Rachel est, Montréal, Qué.

Mon cher Père,

Le zèle que déploie votre Association contre le blasphème est dû à des éloges et mérite les encouragements de tous ceux qui travaillent à la gloire de Dieu et au salut de nos compatriotes. Je bénis votre œuvre et vos Voyageurs; et je désire que, dans mon diocèse de Québec, les prêtres et les fidèles laïques unissent leur apostolat au vôtre, pour en assurer le succès.

† J. M. RODRIGUE, O.M.I., Archevêque de Québec.

13 mai 1932.

Un ministre du gouvernement de Québec félicite l'A. C. V. pour son initiative. Il espère, comme nous tous, qu'au long des temps tous les Canadiens auront cessé, non seulement d'insulter Dieu et le baptême mais aussi d'insulter notre langue par leurs sacres et la grossièreté de leur langage.

Les membres du conseil municipal de Montréal, cette année comme l'année dernière, nous promettent leur collaboration et veulent bien que nous comptons sur eux tout le long de la Semaine qui se prépare.

Propagande

Mentionnons, enfin, que les Voyageurs de Commerce et leurs amis poursuivront leur tâche par la propagande de milliers et de milliers de médailles contre le blasphème, d'affiches, de pancartes, de cartes, de petites cartes, de tracts et d'images du Sacré-Cœur contre le blasphème. Ils invitent tous les gens bien disposés à contribuer à cette propagande nécessaire.

Radio

La protection des récepteurs

Un appareil ne donne son plein rendement et son maximum de durée que s'il est utilisé convenablement.

Voilà une belle et profonde vérité! s'écrieront les amateurs de radio à qui s'adresse cette chronique. M. de la Palisse abonde en raisonnements de cette force.

Il y a un certain nombre de vérités de la Palisse gagnent à être redites; et combien d'amateurs ont brûlé leurs lampes fait sauter les brèves amplificateurs pour avoir ignoré cette élémentaire vérité, n'aurait pas vérifié le voltage du secteur qui alimente le poste, et pensé que ledit poste devait opérer sur un voltage de 110 volts seulement.

L'amateur s'est acheté un beau poste, souvent à un prix astronomique. Il l'a installé dans le plus beau coin du salon et raccorde au secteur. La qualité de son ne lui paraît pas aussi belle qu'au magasin, mais le volume en sort avec une violence presque explosive et il est content tout de même. Mais, trois mois plus tard, patatras, le radio reste muet.

On va changer les lampes dont la moitié sont brûlées ou guère mieux. Trois mois plus tard, même aventure. Le marchand se fait la laver la tête; le vendeur de lampes est soupçonné de fraude, on veut changer le poste, etc.

Pourtant le poste était excellent, les lampes de première qualité. Mais l'amateur avait oublié qu'un poste ne doit fonctionner que sur un courant de 110 volts, alors que le secteur de la maison marquait 135 volts.

M. Bernard Payette, dont la maison, située à 910 rue Bleury, s'occupe spécialement de réparations, nous disait que dans bon nombre de cas l'usure rapide des lampes, les crevais de condensateurs sont dus au survoltage du courant d'éclairage de la maison.

Il ne faut pas oublier, dit-il, que chaque poste récepteur est construit pour fonctionner sur courant de 110 volts, 115 volts au maximum.

Comme il s'agit de courant alternatif dont le voltage est doublé ou triple et même sextuplé pour fournir un voltage de plaque qui va jusqu'à 700 volts, par le moyen d'un transformateur, la moindre variation du secteur se traduit, à la sortie du transformateur, par une très grande variation de voltage. Ainsi si le courant du secteur à 110 volts produit 750 volts à la sortie du transformateur, le même secteur à 135 volts avec le même transformateur donnera 1000 volts. Or une augmentation de 300 volts suffit pour détruire les résistances, crever les transformateurs, brûler les lampes, etc. Et c'est ce qui arrive.

En plus, le récepteur et les lampes sont construits de façon à donner le maximum de qualité, lorsque le courant du secteur est exactement à 110 volts. Si ce voltage est dépassé ou n'est pas atteint par une marge substantielle, tout de suite on enregistre une distorsion marquée.

Tout amateur qui possède un radio devrait faire vérifier le voltage du secteur d'éclairage domestique. Il y trouvera en définitive une économie substantielle et son poste lui donnera un bien meilleur rendement.

Normalement, on ne doit pas se préoccuper outre mesure, si le voltage du secteur ne varie que de 105 volts à 115 volts. Mais en dehors de cette marge, il faut corriger la défektivité, par des contrôles de voltage du secteur. Ils sont de différents types suivant la défektivité à corriger. Si le voltage est trop bas, il faudra utiliser un transformateur approprié pour hausser le voltage.

Une grande partie des nouveaux postes ont des dispositifs spéciaux pour effectuer cette correction. Ordinairement le transformateur de pouvoir a trois prises différentes sur le primaire qui permettent un ajustement facile et pratique.

Lorsque le poste n'a pas de contrôle de courant ou que ce dernier est insuffisant, il faut alors ajouter un dispositif approprié.

Il s'en fabrique de tous les genres. Mais on peut les classer en deux catégories: une résistance fixe qui abaisse le courant, mais qui se fait également sentir si le voltage redevient normal. Inutile d'ajouter qu'un pareil système est plus ou moins utile.

L'autre système consiste en un fil de métal spécial, assez gros pour laisser passer librement le courant

à 110 volts, mais qui s'échauffe dès que le voltage monte et alors s'oppose au passage du courant en surplus de 110 volts. C'est le plus pratique et le plus efficace.

Les premiers contrôles de ce genre qui ont été manufacturés étaient plus ou moins durables. Mais depuis trois ans, les amateurs de radio ont à leur disposition un type excellent, l'Amperite.

Depuis trois ans nous avons essayé pratiquement la plupart des dispositifs de contrôle connus. Le courant du secteur était de 135 volts et variait de 20 à 25 volts, avec une consommation de 125 watts et plus.

Les types à résistance ont fini par brûler rapidement. Seul l'Amperite a résisté victorieusement depuis trois ans et a donné le rendement le plus parfait.

Tout dépend naturellement de l'appareil récepteur, du voltage du secteur, etc. D'autres dispositifs peuvent être excellents pour les postes de minime consommation avec une variation de voltage raisonnable. Mais dans le cas de grosse consommation et où il faut un contrôle durable et effectif, l'Amperite donnera régulièrement le meilleur rendement.

MARC ONI

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, le 21 mai

Demi-heure de la

Saint-Jean-Baptiste

De 6 h. à 6 h. 30, audition de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, irradiée par le poste CKAC. Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat. Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel. 1. Causerie par M. Hector Authier, député de l'Abitibi à la législature de Québec. Sujet: Le retour à la terre; 2. Quelques mots du directeur des émissions sur la célébration de la fête nationale, l'Œuvre du livre français, l'Œuvre du livre canadien, l'Œuvre du livre québécois. 3. Programme musical exécuté par M. Armand Gauthier, basse; a) La Fennelle de Guy d'Hardelot; b) Les Vieilles de chez nous de Charles Lévesque; c) Les Semaines de Gustave Gouliery. Au piano d'accompagnement: Mlle Cécile Fournier.

À 8 heures, les pianistes Fray et Braggiotti exécuteront le Prélude de Rachmaninoff; et d'autres pièces populaires.

Discours par Norman Thomas, le maire Daniel Hoan et Heywood Brown à l'occasion du congrès socialiste à Milwaukee. Poste WABC.

À 10 h. 15, poste WABC, le sénateur Pat Harrison du Mississippi parlera de Washington sur le sujet suivant: "Le projet de loi de taxation".

Dimanche, le 22 mai

M. Hans Vogel, grand industriel allemand, parlera de Berlin en Amérique à 12 h. 30, poste WABC. Il traitera le sujet suivant: "Comment l'Allemagne prend soin de ses chômeurs".

Le rôle du travail au début de l'histoire américaine, tel sera le sujet de la causerie de Thomas Kennedy, secrétaire-trésorier des ouvriers mineurs unis d'Amérique, à 1 heure, poste WABC.

Programme catholique, à 2 h. 30, poste WABC, comprenant une causerie de M. l'abbé William H. Kane, de la paroisse St-Patrice, Youngstown, Ohio. M. Kane parlera de Dieu et de l'Homme. Chant par la maîtrise de St-Patrice sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph. William Welsh touchera l'orgue.

Toscha Seidel, violoniste virtuose, interprétera avec le concours de l'Orchestre qui dirige Howard Barlow les pièces suivantes au poste WABC à 3 h.: Rondo, de Mozart; Prélude et allegro, de Pugnani-Kreisler; Caprice en mi bémol, de Wieniawski; Kamarinskaja, de Glinka; Intermezzo, de Kolady.

Emission allemande de Berlin transmise en Amérique par la NBC, poste WEAF. Programme musical spécialement préparé. Heure: 4 h. 30.

L'heure catholique

M. l'abbé Armand Perrier, vicaire à la paroisse St-Léon de Westmount, prononcera la causerie doctrinale de l'Heure catholique à 6 h., poste CKAC. Il montrera que l'Eglise catholique romaine est une. La causerie sera suivie d'un programme de chant religieux exécuté par la chorale du collège Jean-de-Brebeuf. Mme Gerin-Lajoie clora l'Heure par une causerie sur la Fédération nationale St-Jean-Baptiste.

À 6 h. 30, George D. Strayer, de l'Université Columbia, parlera de l'administration d'affaires des écoles au poste WEAF.

Benjamin Gigli, ténor italien, chantera pour la troisième fois au programme du poste WEAF à 7 h. Il fit ses débuts dans l'opéra en 1914 et chante aux États-Unis depuis 1922.

Les problèmes budgétaires de l'Europe, tel sera le sujet de la causerie de Julius Klein, sous-secrétaire du commerce des États-Unis à 7 h., poste WABC.

Candidats socialistes

Norman Thomas, chef socialiste des États-Unis, présentera à la radio, à 8 h., poste WJZ, les premiers candidats officiels aux postes de président et de vice-président des États-Unis pour le terme de 1933-37. Thomas parlera de Milwaukee où se tiendra le congrès national socialiste. Les deux candidats parleront et exposeront leur programme.

Récital Hutcheson

Ernest Hutcheson, pianiste de concert, donnera un nouveau récital à 10 h., poste WABC, avec le concours de l'Orchestre Columbia qui dirige Howard Barlow. Détails: Ouverture du Mariage de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre; Impromptu en la bémol (sur demande), de Schubert, par Hutcheson; Allegro du concerto en sol

à 110 volts, mais qui s'échauffe dès que le voltage monte et alors s'oppose au passage du courant en surplus de 110 volts. C'est le plus pratique et le plus efficace.

Les premiers contrôles de ce genre qui ont été manufacturés étaient plus ou moins durables. Mais depuis trois ans, les amateurs de radio ont à leur disposition un type excellent, l'Amperite.

Depuis trois ans nous avons essayé pratiquement la plupart des dispositifs de contrôle connus. Le courant du secteur était de 135 volts et variait de 20 à 25 volts, avec une consommation de 125 watts et plus.

Les types à résistance ont fini par brûler rapidement. Seul l'Amperite a résisté victorieusement depuis trois ans et a donné le rendement le plus parfait.

Tout dépend naturellement de l'appareil récepteur, du voltage du secteur, etc. D'autres dispositifs peuvent être excellents pour les postes de minime consommation avec une variation de voltage raisonnable. Mais dans le cas de grosse consommation et où il faut un contrôle durable et effectif, l'Amperite donnera régulièrement le meilleur rendement.

MARC ONI

maieur, de Beethoven, avec cadence, de Carl Reinecke, par Hutcheson et l'Orchestre.

Musique espagnole, à 11 hrs, poste WABC, avec le concours de Tito Guizar, ténor mexicain; des frères Hernandez, instrumentistes, et de Vincent Sorcy, chef d'orchestre.

Lundi, le 23 mai

À 4 h. 20, sir Thomas Horder, médecin du prince de Galles, parlera de Londres et sa causerie sera transmise en Amérique par le poste WABC. Surveiller les postes locaux.

À 11 heures, poste WABC, l'Orchestre Columbia qui dirige Howard Barlow exécutera les pièces suivantes: Ouverture de Rosemonde, de Schubert; Cortège et air de danse, de Debussy; A l'automne, de MacDowell; Angelus, de la symphonie No 3, de Hadley; Polka, de Strauss; Marche militaire, de Schubert.

A. A.

Postes locaux

SAMEDI, LE 21 MAI

CKAC

11.00 Poèmes symphoniques.

11.30 Le bien-être de l'enfant (causerie anglaise).

11.45 La bonne chanson française.

12.00 "Le Grand Frère Marcel".

12.30 Côté de la Bourse de Montréal et de New-York.

12.45 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.

1.00 Concert de l'hôtel Royal York. Toronto, sous la direction de Rex Battle.

1.30 Corps de clairon de l'école Oller.

3.30 Détail de la partie de baseball qui sera jouée au Stadium entre le Montréal et le Toronto.

5.00 Orch. du Ritz-Carlton et Lucien Moniac.

5.45 Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.

5.55 Nouvelles, température, sommaire.

6.00 Programme de la Société Saint-Jean-Baptiste.

6.30 Température.

6.45 Panfars.

6.55 Disques.

7.15 A annoncer.

7.30 Tournai de la marine et l'armée.

8.00 Orch. du Ritz-Carlton.

8.15 Son Excellence Lady Bessborough, chez les "Girl Guides".

8.30 Chant et musique.

8.45 Concert de l'hôtel Ritz-Carlton.

10.00 "Allo Paris".

10.30 Danse du Windsor.

10.50 Orch. de danse.

11.15 Orgue.

11.30 Chant et musique.

CFCF

8.30 Cheerio, NBC.

9.00 Refrains favoris, NBC.

9.45 Programme NBC.

10.00 Disques.

11.45 Leçons de piano, NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Orch. N.B.C.

1.30 Maurice Marchand, pianiste.

1.45 Disques.

2.00 Orch. Spencer.

2.30 Disques.

4.30 Charles Dornberger, NBC.

4.45 Disques.

7.15 Danse du Château Laurier.

7.30 Causerie.

8.00 Les animaux.

8.00 Bridge.

8.30 Orch. NBC.

9.00 "E-T", NBC.

9.30 Chant et musique, NBC.

10.00 Quatuor de chant, NBC.

10.15 Comédie, NBC.

10.30 Piano et orgue, NBC.

10.45 Chant, NBC.

11.00 Fermeture.

DIMANCHE, LE 22 MAI

CKAC

5.00 Chœur mixte polonais.

5.30 Marvey Fohs, organiste.

5.45 Romances musicales.

6.00 L'Heure catholique.

9.00 Concert du Ritz-Carlton.

CFCF

1.00 Perles mélodiques.

1.15 Concours mnémotechnique.

1.45 Musique.

2.30 Croquis dramatique, NBC.

3.00 Mélodies de spectacles.

4.15 John Fogarty, ténor, NBC.

4.30 Enslavement d'Allemagne, NBC.

5.00 Slow River, NBC.

5.30 Minutes mexicaines.

5.45 Studio.

6.00 Charles Parker, ténor, NBC.

6.15 Studio.

7.00 Orch. du Royal York.

7.30 Les trois boulangers, NBC.

8.00 G. Jessel, H. Richman et D. Rubi-

noff, NBC.

9.00 Mélodies, NBC.

9.15 Concert du Château Laurier.

10.00 Studio.

10.15 Revue Shaeffer, NBC.

10.30 Franklin, Legrand, organiste.

10.45 Sunday at Seth Parkers, NBC.

11.15 Fermeture.

LUNDI, LE 23 MAI

CKAC

7.30 Le réveil.

7.45 Culture physique.

8.00 L'heure du déjeuner, CBS.

9.00 Little Jack Little, chant et piano, CBS.

9.15 Disques.

9.30 Tony's Scrap book, CBS.

9.45 Chansons CBS.

10.15 Mile Victoria.

10.30 Disques. Mélodies populaires.

10.30 L'ouverture de la Bourse.

10.45 Musique militaire.

COMMERCIAL ET FINANCIER

Le marché de Montréal

SAMEDI, LE 21 MAI

Cours fournis pour les farines par la maison Elzabeth Turgeon, Lée, 206, édifice du Board of Trade, pour les produits de la ferme: le seurre et le fromage, par Gunn Langlois et Cie, rue St-Vincent; pour le poisson, par Hanton et Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, limitée, 45, marché Bonsecours.

FARINE ET ENGRAIS

An baril de deux sacs:	
lère patente, Manitoba	5.10
2e patente, Manitoba	4.40
Forté à boulanger, le baril	4.30
Gru blanc	27.00
Gru rouge, la tonne	24.25
Son	23.25
Mais africain	65

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:	
Beurre:	
De ferme	18
De crémère	18
De crémère, en bloc	19
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	11
Québec, doux, au morceau	11 1/2
Can. fort, meule de 80 lbs	18
Canadien fort, morceau	23
Kraft, boîte de 5 lbs	22
Uka	22
Roquefort, meule de 5 lbs	50
Camembert, douz.	6.70
Gruyère suisse, la lb	4.7
Gruyère, en meule	45

OEUF

Oeufs frais:	
Spéciaux	24
Frais extra	23
Frais premiers	20
Frais seconds	17

SAINDOUX

En bloc d'une livre	08 1-2
En eau	08 3-4
Saindoux composé:	
En tincte	08 3-4
En eau	09 1-4
(Prix fournis par P. Poulin et Cie)	

MIEL

Blanc, chaud, de 5 lbs, la lb	9 1-2
Brun, seau de 5 lbs, la lb	07

VOLAILES

Dindes, 6 à 10 lbs	30
Dindes, 10 à 14 lbs	32
Dindes, 15 et plus	34
Poules, 3 à 5 lbs	22
Poules, 4 à 6 lbs	23
Poules, 5 à 6 1/2 lbs	24
Poulets, 4 à 6 lbs	28
Poulets 5 à 6 1/2 lbs	30
Poulets, 6 lbs et plus	32
Broilers (paires)	125
Incubateurs (pr)	125
Canards au Lac Brome	30
Cochoon de lait	25
Pigeonneaux (pr)	100
Cailles S. A. (pr)	125
Perdrix Grey Field (pr)	175
Puiviers Ang. (pr)	110
Pintades jeunes (pr)	250
Scotch Grouse (pr)	300

POISSON

Doré frais	14
Aiglefin frais	06 1/2
Morue fraîche	07
Filet d'aiglefin fumé	12
Pile	08
Grevettes	35
Brochet frais	08
Amoum frais B.C.	19
Filetan frais	15
Maquereau frais	12
Filets frais	12
Saumon de Gaspé	30
Alose	10
Sardines de Québec, le baril	87.50
Hareng Labrador, 1/2 bar	75.00
Hareng Labrador, bar	150.00
Hareng Ecosse, 1/2 baril	12.50
Huitres Bouctouche	88.00

MANDE

Rosbif:	
Tenardoir	25
Epave	12
Sirloin	38
Steak:	
Ronde	25
Flanc	35 à 40
Côtelettes	25
Pointe de sirloin	25
Hamburger	20
Porter House	38 à 40
Langue, la livre	25
Filet frais	50 à 90
Viande de boeur:	
Poitrine	08
Saucisse au boeur	12 1/2
Rognon	25
Veau de lait:	
Longe	15
Tranches	25
Epave	10
Fesse entière	15
Demi-fesse, bout rond	18
Devant	10
Foie tranché	40
Filet de veau	40
Langue de veau	20
Pied de veau	18
Saucisse:	
Saucisse au porc frais	20
Saucisse Belle Fermière	25
Forc:	
Filet	40
Epave	12
Tranches dans la fesse	20
Fesse, bout rond	20
Lard gras	15
Longe	15
Jambon, fesse	15
Jambon, epave	12 1/2
Demi-jambon, bout rond	18
Tête	08
Bacon français:	
Marque Regal	22
Marque La Belle Fermière	25
Bacon, le côté	18
Agneau d'hiver:	
Fesse	25
Devant	10
Longe	22
Côtelette d'agneau	30

Agneau du printemps

Quartier de derrière

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Hudon-Hébert, Chaput, limitée:

Granulé, 100 lbs, jute

Granulé, 100 lbs, coton

Cassonade no 1, 100 lbs

Cassonade, no 2, 100 lbs

Cassonade no 3, 100 lbs

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S. E. Mallette, 263 Des Commissaires est.

Citrons Californie

Oranges Sunkist

Salade iceberg, Californie

Salade iceberg, Arizona

Pommes d'été, 6.00 à 6.50

Poires, Calif. boîte

Bananes, 1-2 à 7 mains

Bananes Jumbo, 30 à 35

Salade frisée, Montréal, la bte

Aubergines, la douz.

Raisin vert

Citrons Messina

LEGMES CANADIENS ET AMERICAINS

Bettes, le sac

 Potatoes Jumbo | 40 à 60 || Potatoes, la douzaine | 40 à 60 |
Navets, le sac	1.25 à 1.50
Bettes, le sac	1.50
Carottes, le sac	2.50 à 2.75
Penns., le sac	1.00
Patates Green Mountain	45 à 50
Epaves	2.40
Choux-fleur, Californie	3.50 à 4.00
Celeri, Floride	4.00 à 5.00
All. Calif.	3.50 à 4.00
All. canadienne, la lb.	15 à 20
Persil, la douzaine	1.25
Cocos, le sac	3.50 à 3.75
Patates, Montréal, le sac	40 à 45
Choux-fleur, le sac	2.75 à 3.00
Echalotes, la douz.	60
Patates sucrées, minot	2.50
Ignons rouges, 100 lbs, Ontario	5.00
Ignons jaunes, 10 lbs, Ontario	5.50
Ananas, cretes	2.75 à 3.00
Concombres, panier	8.50 à 8.75
Choux-fleur, 100 lbs, Ontario	5.00
Baldwin no 1, bushel	2.75
Baldwin Dom. bushel	2.50
Spy, no 1, bushel	3.00
Carottes nouvelles, bte	4.00
Celeri Bermudes	4.75
Choux-fleur, 100 lbs, Ontario	5.00
Rhubarbe, boîte, 1 douz.	1.40 à 1.50
Pois verts américains	3.75 à 4.00
Fraises américaines, le casseau 12 1-2 et 13	13
Bettes, le sac	2.50
Fraises, grandes caisses	32
Ces prix sont sujets aux variations.	
Bettes, le boisseau	2.50

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'ERNEST PITT & CIE

Des ventes enregistrées hier pour la somme totale de \$78,350, en compte 15 d'au moins \$2,000.

La vente la plus importante, de \$15,000, a été transgée dans le quartier de la

entre W. Latendresse et J. Reiblat, pour des immeubles sis rue Beaubien est.

Voici la liste des ventes:

Abundant, Rue Fabre vacants, lots nos 483-496, 907 J. Deslongchamps et al. vendent à J. Laframboise, \$3,234. G. Mayrand, notaire.

Chemin public, vacant, parties 13 et 402, terrain 7 arpents, 18-100 d'un arpent, E. Tétrault et The Canadian National Ry. Co., \$2,484. L.-J. Boliens, notaire, 1932.

Cité de Verdun, Avenue Melrose, bat. nos 744, 746, lots nos 497-153, terrain 2 x 100 pieds, J.-N. Rowe et al. à F.-W. Wilson, \$4,500.

Dekolmier, Rue Parthenais, bat. nos 1226 à 1234, lot nos 11-23, terrain 25 x 100 pieds, Le shérif de Montréal à dame H. Legault, \$2,500. 1932.

Laurier, Rue Jeanne-Mance, bat. nos 2669, 2669A, 2671, 2671A, 1-2-12-24, terrain 25 x 105 pieds, Le shérif de Montréal à W. C. Clendinning, 1000, 1932.

Maisonnette, Rue Desjardins, bat. nos 1438 à 1462, lot nos 14-112, terrain 25 x 100 pieds, L.-C. Pouliot, à Beauchemin, \$2,500 et autres considérations J.-A. Paquin, notaire, 1932.

Montreal, Rue Beaubien est, bat. nos 2505 à 2510, lot nos 208-1928, terrain 2 x 100 pieds, W. Latendresse et J. Reiblat et al. à J. A. D. Touin, notaire, 1932.

Rue Beaubien est, bat. nos 2505 à 2510, lot nos 208-1928, terrain 2 x 100 pieds, L.-C. Pouliot, à Beauchemin, \$2,500 et autres considérations J.-A. D. Touin, notaire, 1932.

Sainte-Marie, Montreal, Bat. nos 2505 à 2510, rue Beaubien est, lot nos 208-1928, terrain 2 x 100 pieds, W. Latendresse et J. Reiblat et al. à J. A. D. Touin, notaire, 1932.

Frontenac Breweries Ltd., à W. Latendresse, \$1,000 et autres considérations J.-A. D. Touin, notaire, 1932.

Villier, Rue Foucher, bat. nos 8337, 8339, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Rue Foucher, bat. nos 8200, lot nos 2829-808, F.-D. Leguerrier à L. Pelletier et F.-D. Leguerrier, \$2,600. J.-A.-W. Latuppe, notaire, 1932.

Trop de fabriques de beurre et fromage

A plusieurs reprises, M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a énoncé ses vues sur l'industrie laitière et la nécessité de l'établir sur une base plus rationnelle.

Le véritable problème, parce qu'elle constitue la principale exploitation agricole de la province de Québec, nombre d'industries ont été produites en ces dernières années pour acheter les producteurs vers cet objectif. On peut citer de mémoire les tuberculoses, les services exemplaires de tuberculose bovine, le contrôle laitier, l'adoption des rations rationnelles, l'achat de bœufs par sang, de bonnes génisses croisées, etc., etc. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour améliorer la production et la qualité obtenues.

Il importe que le consommateur, qui paie le produit, soit sûr qu'il a obtenu le meilleur produit possible, soit sous la forme naturelle, le lait, la crème, le beurre ou le fromage. Dans le premier cas, le producteur doit logiquement avoir recours aux moyens de transport les plus rapides et les moins coûteux pour les produits appropriés, mais la sarrée son souci. Son lait livré et payé, il n'a plus à s'en préoccuper.

N'est pas le cas pour le cultivateur éloigné des centres urbains et qui doit diriger sa production vers les villes, où il lui faut avoir le produit le plus frais possible. En plus des frais d'exploitation de son troupeau, il lui faut faire entrer en ligne de compte le coût de la transformation de son lait en beurre et en fromage, car le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré pour le lait qu'il lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron reçoit son profit, ce qui est le point de vue de la fabrication. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livré, et non à la quantité de beurre ou de fromage qu'il a produite.

La production de beurre et de fromage est donc une production de campagne, et le patron

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien est vainqueur des Maroons

Le Canadien a prouvé une fois de plus sa supériorité sur le Montréal hier soir au Forum alors que le Bleu-Blanc-Rouge a triomphé des Maroons par un résultat de 6 à 5 dans une joute de la ligue de crosse internationale disputée en présence d'environ deux mille personnes, mais pour obtenir cette victoire les hommes de Newsy Lalonde ont dû se dépenser sans compter du commencement à la fin. La joute ne fut aucunement brutale et on nous a fourni du jeu de premier ordre.

Chuck Davidson a été le héros de la joute, car ce fut lui qui brisa l'égalité dans la dernière période en déjouant Seed sur une belle passe de Kelly de Grey. Ensuite les Canadiens furent prudents et ils restèrent plutôt sur la défensive, afin de protéger leur avantage.

La joute devint plus serrée et dans la dernière minute du jeu, Lounsbury et Brossard, qui s'étaient bousculés souvent, en sont venus aux prises. Le joueur du Canadien a pris l'affaire froidement, mais Lounsbury a complètement perdu la tête et ses compagnons ont dû le retenir pour l'empêcher de faire des gaffes.

MONTREAL but
Coulter dé. P. Langevin
Stewart déf. N. Langevin
Roche rover Lafrance
Dussault centre Vincent
Contant ataq. DeGrey
Lounsbury ataq. Davidson

Subs. Canadien: McAvoy, Bouliane, Thomas, Primeau, L'Heureux, Brossard, Barron, Smithson.
Subs. Montréal: Clark, Morris, Stephenson, Shepley, Ostler, Campbell.

Arbitres: King Brady et Eugène Daigault.
Chronomètres: Doc Clément et C. Valiquette.

Juges des buts: D. Evans et C. Porteus.

SOMMAIRE

Première période

1-Canadien, Vincent 48

2-Canadien, Lafrance 6.03

3-Montréal, Coulter 11.28

4-Montréal, Campbell 10.46

5-Canadien, Davidson 14.12

Punitions: Morris.

Deuxième période

6-Montréal, Morris 4.51

Punitions: Stewart et Dussault.

Troisième période

7-Montréal, Shepley 5.27

8-Montréal, Stephenson 6.38

9-Canadien, McAvoy 10.08

10-Canadien, Davidson 12.25

Punitions: Percy, Langevin 2.

Quatrième période

11-Canadien, Davidson 6.54

Punitions: Stephenson, DeGrey, Brossard, Lounsbury (majeure et mineure).

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Newark. 20 11 645

Buffalo. 20 12 625

Baltimore. 18 13 581

Montréal. 19 14 576

Rochester. 17 13 567

Toronto. 13 16 448

Jersey-City. 10 23 303

Reading. 7 22 241

LIGUE NATIONALE

Chicago. 22 10 688

Boston. 18 10 643

Cincinnati. 19 17 528

Saint-Louis. 15 17 469

New-York. 11 14 449

Philadelphie. 13 18 410

Brooklyn. 12 18 400

Pittsburgh. 11 17 393

LIGUE AMERICAINE

New-York. 20 8 714

Washington. 21 10 677

Cleveland. 19 14 576

Detroit. 16 12 571

Philadelphie. 15 14 517

Saint-Louis. 15 18 455

Chicago. 9 20 310

Boston. 5 24 172

Association Américaine

Saint-Paul. 2 4 2

Kansas City. 8 12 2

Harvin, Munn et Fenner; Osborne et Collins.

Indianapolis. 4 8 1

Toledo. 12 10 0

Campbell, Heving, Logan, Berly et Angley; Moore et Henline.

Louisville. 4 8 3

Columbus. 9 17 2

McKain, Wilkinson et Shea; Ash et Sprinz.

Wilwaukee. 2 7 2

Minneapolis. 19 15 2

dwel, Kessen et Bool; Petty et McMullen.

BASEBALL AU STADIUM

DEMAIN PARTIE DOUBLE

avec TORONTO

à 2 p. m.

Sièges de loges et sièges réservés maintenant en vente au Metropolitan News, angle Peel et Saint-Catherine, et aux bureaux du Stade.

Rencontres intéressantes pour lundi

Les amateurs de lutte qui aiment les combats enlevants seront servis à souhait lundi soir prochain à l'Arena Mont-Royal lorsqu'ils verront aux prises, dans un combat à finir, l'ancien champion du monde, Dynamite Gus Sonnenberg, l'inventeur du coup de bélier, dans l'arène, et Marvin Westenberg, le fameux luttteur russe-allemand, le plus brillant de la jeune génération.

Gus-Sonnenberg, est-il besoin de le rappeler à ceux qui suivent la lutte, a été le héros d'un nombre considérable de combats mouvementés. C'est l'un des champions qui ont le plus fait parler d'eux au cours de leur carrière. Il ne reculait devant personne, mettant son titre en jeu contre les meilleurs poids lourds du monde.

On sait qu'il n'a pas ménagé les chances à Henri Deglane, Stanley Stasiak et autres bons adversaires lorsqu'il détenait la couronne de championnat. Actuellement, il voudrait bien avoir l'avantage de venir combattre le Français dans la ville même, dans l'arène où il a conquis son titre sur l'ex-champion du monde, Strangler Lewis.

Vaincre Westenberg d'abord, c'est là l'une des conditions que le promoteurs ont imposées à Sonnenberg pour lui accorder un combat de championnat avec Deglane. L'artiste du coup de bélier va livrer le combat le plus intéressant possible dans l'espoir de prouver aux promoteurs qu'il est une attraction qui mérite un combat avec Deglane.

Westenberg est un difficile problème pour les luttteurs appelés à lui faire face. D'une force remarquable et d'une expérience considérable pour les quelques mois qu'il est dans les rangs professionnels, le Russe-Allemand constitue un obstacle embarrassant pour tous ceux qui aspirent au titre de Deglane. Les promoteurs, en le choisissant pour l'opposer à Sonnenberg, avaient d'avance l'assurance de conclure un combat qui ne décevra pas les connaissances.

Léo Numa et Joe Malciewicz ont offert une rencontre comme on en voit rarement. Le Polonais est l'un des plus rapides luttteurs qu'on connaisse et il ne le cède à personne lorsqu'il s'agit de maintenir une prise. On l'a souvent choisi pour lutter contre des champions en finale et ceci indique bien qu'il a toutes les qualités voulues pour être une étoile de première grandeur.

Malciewicz s'est fait toute une réputation en battant le champion du monde Joe Stecher, il y a quelques années. On se demande comment il se fait qu'il n'ait pas réussi à prendre le titre. La malchance s'est acharnée sur lui mais Joe compte bien qu'elle se détournera de lui un de ces jours.

Léo Numa, son adversaire, n'a remporté que des victoires depuis un certain temps. S'il pouvait battre Malciewicz, les promoteurs le classeraient parmi les meilleurs luttteurs de la jeune génération.

Freddie Myers et Nick Skotos feront les minutes d'une préliminaire de 30 minutes ou une chute. Ce sera un combat mouvementé que celui qui mettra aux prises le Juif belliqueux et le Grec rusé.

Le jeune Yvon Robert est toujours en quête de lauriers nouveaux. Il a décidé de se mettre à l'offensive dès le début de ses combats afin de ne pas voir la décision lui échapper comme l'autre soir. Earl Tomkins, son adversaire de lundi soir, va s'apercevoir que Robert est agressif lorsqu'il le veut.

Bull Martin et Raoul Simon, deux colosses de plus de 235 livres, ouvriront la séance par une préliminaire limitée à 15 minutes ou une chute.

Les promoteurs comptent bien qu'avec un tel programme les places seront rares à l'Arena lundi soir prochain. Les amateurs ne leur ont jamais ménagé leur encouragement et ils comptent sur eux lundi soir.

Les parties de fin de semaine

AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Toronto (2 parties)

Reading à Newark.

Buffalo à Rochester.

Jersey-City à Baltimore.

LIGUE AMERICAINE

Saint-Louis à Cleveland.

Detroit à Chicago.

Washington à New-York.

Philadelphie à New-York.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à Saint-Louis.

Chicago à Cincinnati.

New-York à Brooklyn.

Philadelphie à Boston.

DEMAIN

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto à Montréal (2 parties)

Reading à Newark.

Jersey-City à Baltimore.

Buffalo à Rochester.

LIGUE AMERICAINE

Saint-Louis à Cleveland.

Detroit à Chicago.

Boston à Washington.

Philadelphie à New-York.

Philadelphie à Boston.

Les Royals reviendront pour demain

Les Royals de Montréal ont été inactifs hier mais cependant ils ont fait un gain dans la course au championnat de la Ligue de baseball internationale. Le club montrealais a pu monter en quatrième position grâce à la défaite des Rochester qui ont baissé pavillon devant les Bisons de Buffalo et comme l'équipe d'Eddie Holly doit jouer deux parties aujourd'hui à Toronto et deux autres demain contre les Leafs au Stade de la rue Delorimier les partisans de notre club espèrent voir nos favoris améliorer sensiblement leurs chances au championnat.

McAfee et Classet ont été choisis par le gérant Holly pour lancer dans le programme double aujourd'hui et avec ces deux étoiles dans la boîte les protégés de Frank Shaughnessy devraient enregistrer deux victoires.

ADMIS GRATUITEMENT

Frank Shaughnessy, gérant d'affaires du club de baseball Montréal, est en train de devenir le grand ami des bambins de la métropole. Il prépare en effet une magnifique surprise aux écoliers de 10 à 16 ans avec la préparation de trente représentants des parcs d'amusement, professeurs et officiers des écoles catholiques de Montréal.

Ce plan consiste à faire imprimer un grand nombre de billets, soit environ 3,000 par jour, qui seront distribués aux professeurs pour être remis aux écoliers, pendant les vacances, et, chaque jour de semaine, on leur abandonnera toute une estrade. M. Shaughnessy discute actuellement avec les autorités provinciales afin que ces billets gratuits soient exempts de taxe. Anything you can do to give a kid a little fun is worth the money, dit le gérant d'affaires du Montréal. Nos félicitations!

LES JOUTES D'HIER

Reading. 000001000-1 6 1

Newark. 00011021x-5 12 1

Adams, Zumbro et Kreuger; Brennan et Hargreaves.

R. H. E.

Buffalo. 000300010-4 2 2

Rochester. 000001001-2 7 1

Fussell et Crouse; I. Smith et Jonnard.

LES COUPS DE CIRCUIT

LIGUES MAJEURES

Schulmerich, Braves. 2 2

Wilson, Dodgers. 1 1

Herman, Reds. 1 1

Stone, Tigers. 1 1

LES MENEURS

Fox, Athlétiques. 11 1

Terry, Giants. 9 9

Collins, Cardinals. 8 8

Ruth, Yankees. 8 8

Cochrane, Athlétiques. 7 7

Gehring, Tigers. 7 7

Averil, Indians. 7 7

Klein, Phillies. 7 7

TOTAL PAR LIGUE

Americaine. 125

Nationale. 100

Grand total. 225

LIGUE INTERNATIONALE

Winsett, Buffalo. 1 1

Selkirk, Newark. 1 1

LES MENEURS

Puccinelli, Rochester. 12 12

Arlett, Baltimore. 12 12

Packard, Baltimore. 12 12

Grand total. 201

Feu Tom Costigan

Nous apprenons avec regret la mort de Thomas Costigan, gérant du pari mutuel aux pistes de Kings Park et Mont-Royal, survenue à l'âge de 44 ans.

Le défunt était avantageusement connu dans le monde du turf ayant été avec toutes les principales pistes américaines et canadiennes. Il avait débuté, il y a environ quinze ans, comme assistant de M. Alfie Irwin et, grâce à son esprit d'initiative et à ses nombreuses connaissances, il est parvenu au poste de confiance qu'il occupait lorsque la mort vint l'enlever à son épouse, à ses parents et à ses nombreux amis.

Le défunt était une autorité dans la direction du pari mutuel, ayant parcouru, outre les deux hippodromes précités, Coney Island (Cincinnati), Nouvelle-Orléans, Batavia, Niagara Falls, Wilmington, Tulsa, Bowie, Dorval, Maisonneuve, DeLorimier, Kempton Park, Québec, King Edward Park, (Ile Gros-Bois), etc.

Les restes mortels sont exposés chez Wm. Wray, entrepreneur de pompes funèbres, rue Université, et les funérailles auront lieu lundi matin en l'église Saint-Patrice, à 8 heures 30.

A son épouse, née Anésie Henry, à sa mère, Mme Lister, à son frère Gordon et à sa soeur Annie nous offrons nos sympathies.

Les parties de la Ligue Starr

Voici le programme de demain après-midi dans la Ligue de Baseball Starr:

PARC LAFONTAINE

Notre-Dame vs Fils d'Italie.

TERRAIN DU LASALLE

Coin Letourneux et Rouen

Saint-Jean-Berchmans vs Lasalle.

SOREL

Millionnaires vs Sorel Incorporée.

BEAUHARNOIS

Barsalou vs Beauharnois.

IBERVILLE

Jos. Choquette vs Iberville.

L'ouverture des courses à Montréal

Il ne reste plus qu'une semaine pour l'inauguration de la saison des courses à Montréal et inutile de dire que les fervents du turf attendent avec impatience l'ouverture de la réunion locale qui se fera le 28 mai, c'est-à-dire samedi prochain à la magnifique piste King's Park, la seule piste de trois quarts de mille sur le continent américain.

Tout est prêt pour la première matinée. Les chevaux sont à l'écurie depuis une semaine, soit à Blue Bonnets ou soit à King's Park et chaque jour le juge du départ, Jack Yearian voit à préparer les courriers; et ce matin est officiel nous déclarer que tous les pur-sang, même les chevaux de deux ans, se montrent déjà très dociles à la barrière et ils démarrent avec un ensemble parfait.

Les coursiers seront nombreux pour la réunion de King's Park car il y a déjà près de deux cents chevaux à Montréal et tous les jours de nouveaux demandes de places d'écue arrivent au surintendant Récurier à dix pour chaque course, ce. Comme les champs ont été ré-avec possibilité de sept ou huit partants dans chaque épreuve le public pourra plus facilement faire leur choix et les parieurs seront plus avantageux. Sur un champ de douze chevaux il est assez difficile de choisir les trois chevaux qui se placeront dans l'argent mais avec un nombre moindre tout est à l'avantage des joueurs. Comme la direction du King's Park tient avant tout à donner pleine et entière satisfaction à ceux qui fréquentent la piste de Saint-Laurent elle a cru devoir apporter ce changement qui ne manquera pas d'être apprécié par les fervents des courses.

Le système du pari double sera de nouveau en honneur cette saison. Les amateurs pourront parier sur les deuxièmes et troisièmes courses puis sur les quatrièmes et cinquièmes épreuves. Un nouveau genre de billets sera utilisé pour le pari double, et toute erreur deviendra impossible avec le nouveau billet.

Les officiers arriveront au commencement de la semaine prochaine alors que les commissaires prendront en considération les demandes de permis pour les entraîneurs et jockeys mais il est entendu que seuls ceux qui sont en bonne grâce de l'approbation des officiers de King's Park. C'est donc dire que l'on tient à ce que tout se passe dans l'ordre et que l'on a à cœur la protection du public. Tout comme par le passé les fervents du sport des Rois auront pleine et entière satisfaction à King's Park.

La rencontre est conclue

Le promoteur Jules Racicot a annoncé hier qu'il avait enfin réussi à conclure un match entre Arthur Giroux et Frankie Martin. Ces deux boxeurs feront les frais de la semi-finale, jeudi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal.

Ce match fera sans doute sensation. De l'avis des amateurs de boxe, c'est un grand "naturel" et il sera chaudement contesté.

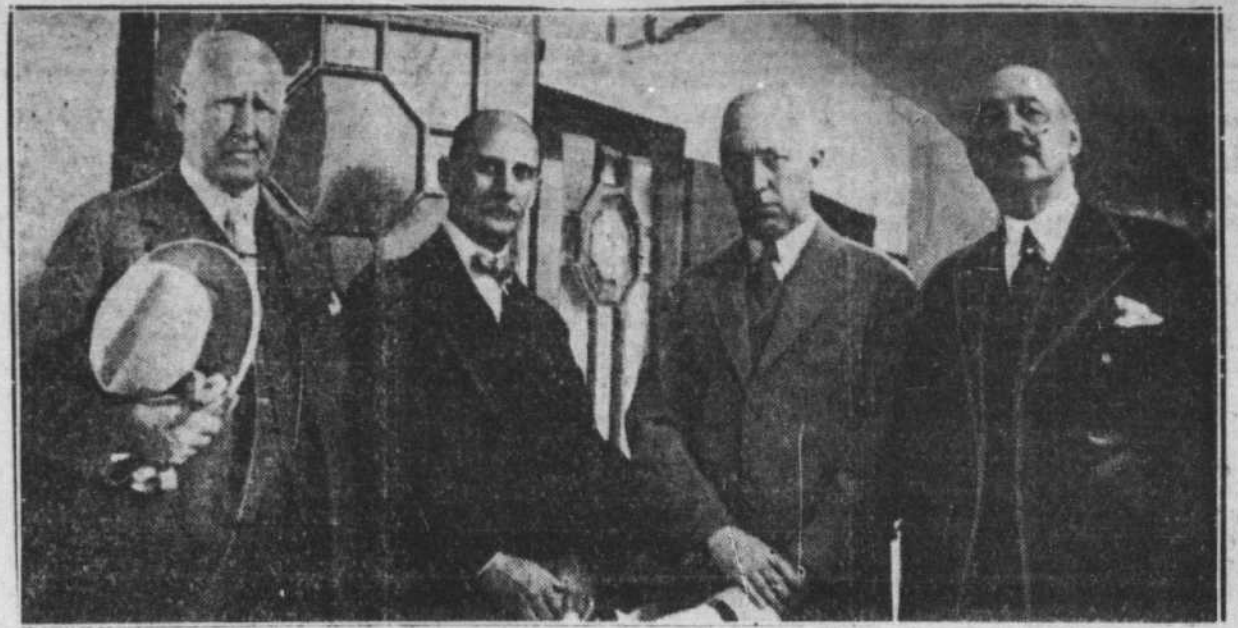
Depuis la victoire de Frankie Martin sur Palacio qu'il battit à plate couture et, en plus, sa victoire décisive sur Leibovitz, cela le mit tout en suite au rang des meilleurs 118 livres du Canada et la question de suprématie se réglera maintenant entre les deux plus logiques aspirants.

Giroux tentera de s'affirmer pour ensuite forcer Leitham à le rencontrer et Martin se surpassera d'avantage dans ce combat pour surprendre les connaissances et prouver qu'il est le meilleur homme. D'après Gibbs, Martin est supérieur et l'emportera. En tous les cas, jeudi soir prochain, nous serons en position de juger.

La venue de Jack Gagnon suscite aussi beaucoup d'intérêt et on a hâte de le voir contre Rioux. Gagnon, qui fera pour la première fois son apparition dans une arène locale, nous vient ici avec une réputation universelle et au dire des experts, c'est un batailleur très dangereux pendant toute la durée du combat, car son plus grand atout, c'est sa droite, et lorsqu'elle s'abat sur son adversaire, il peut détruire l'avenir de n'importe quel poids lourd au monde, qu'il soit au sommet de sa carrière ou qu'il débute. D'ailleurs, les faits sont là pour le prouver. Lorsque Tuffy Griffiths fut envoyé au pays des rêves à la sixième ronde par Gagnon, Griffiths était en ce moment-là classé quatrième parmi les dix meilleurs poids-lourds de l'univers. Et lorsque Mike McTigue subit le même sort, dans une seule ronde, il n'était pas un homme fini. Il faut donc conclure que Rioux aura devant lui le plus dur rival auquel il ait fait face, et qu'il n'a qu'à se bien tenir s'il ne veut pas subir un rude échec. D'un autre côté, une victoire pour Rioux imposera un combat avec Larry Gains qui détient le championnat du Canada des poids-lourds.

Course en bicyclettes

Une grande activité règne au local du club cycliste Quilicot. La direction est en train d'organiser la deuxième Grande Classique Annuelle Québec-Montréal. Cette course de deux cents milles en bicyclettes qui eut lieu pour la première fois, le 28 juin dernier, fut un succès colossal. Des cyclistes émérites venant de tous les coins des États-Unis et du Canada y prirent part et formèrent un départ un groupe de 47 audacieux, tous déterminés de bien figurer. Malgré la distance qui devait être désastreuse à plusieurs, car la fatigue, les crevaisons, les chaînes cassées, les coups de soleil, le manque d'expérience, etc., tous ces facteurs étant



LA CONFERENCE DES BERMUDES — Les parlementaires canadiens de retour de la conférence de la "British Parliamentary Association" qui a eu lieu aux Bermudes, photographiés à bord du "Lady Rodney". De gauche à droite: les sénateurs Horsey, Beaubien, Griesbach et Casgrain.

la cause de plusieurs abandons, 17 coureurs artistes de la pédale, ayant eu eux aussi pour la plupart à essayer quelques revers en cours de route, parvinrent à terminer cette course, le dernier arrivant prenant onze heures pour parcourir le trajet. Comptant que ce temps était celui dont les connaissances prédisaient pour le vainqueur, ces derniers furent quelque peu surpris de voir le jeune et populaire routier, Zénon Saint-Laurent, porter les couleurs du Club Cycliste Quilicot à la victoire, couvrant les 187 milles ou 300 kilomètres de la course dans le temps record de 8 heures et 58 minutes.

Ce premier succès du club cycliste Quilicot encouragea les organisateurs à faire de cette épreuve importante une Grande Classique Annuelle. Zénon Saint-Laurent est donc le premier détenteur de la trophée la Presse. Mais, cette année, il aura sans doute encore plusieurs rivaux car nombreux sont les jeunes qui promettent et les vieux renards de la route ont eux aussi l'ambition de remporter les honneurs à leur tour.

COIN DES JEUNES

Un peu d'étiquette

Ce n'est pas seulement à l'âge adulte, mes chers amis, qu'on doit observer l'étiquette; dès l'enfance il sied de ne pas négliger les convenances, au moins les plus élémentaires, et de prendre de bonnes habitudes en ce sens. Plus tard, il n'est plus temps; si vous ne vous êtes pas habitués jeunes, vous vous sentez gênés en société et vous passez pour des personnes sans éducation.

Or, mille petites occasions vous sont offertes tous les jours de pratiquer l'étiquette; il s'agit de ne pas les laisser passer. Vous, Madeleine, et vous, Paul, n'avez pas des règles identiques à suivre. Une fillelette va faire des visites avec sa mère, par exemple, chez des amis de celle-ci; je n'ai pas besoin de dire que, même si ça l'ennuie de passer quelque temps avec des personnes âgées, elle n'en fera rien voir et s'efforcera, au contraire, de rester souriante et aimable. Doit-elle présenter la première sa main à une dame? Elle s'en gardera bien; en étiquette, ce sont toujours ceux qui ont la supériorité qui doivent s'avancer les premiers. Mais s'il y a chez la dame que Madeleine visite un garçon de son âge, alors elle devra tendre sa main la première; qu'elle profite de cette supériorité accordée aux jeunes filles sur les jeunes gens par le bon ton. Paul, lui, devra donc attendre et si on ne lui offre pas la main, ce qui n'est pas absolument nécessaire, il se gardera bien de tendre la sienne.

Paul et Madeleine ont-ils à monter ensemble un escalier ou à le descendre? En montant, le garçonnet précède la fillelette et en descendant, il la suit.

Marchent-ils ensemble sur le trottoir? Le garçon gardera le côté le plus près du chemin; je préfère de beaucoup cette vieille étiquette française à celle (nouvelle, celle-là) de nos voisins, qui vont quelquefois bien loin dans l'innovation. Supposons maintenant qu'il s'agit de monter dans un tramway ou

d'en descendre: pour monter, Paul soutiendra légèrement sa compagne par le bras et montera après elle, alors qu'il la précèdera pour descendre et l'attendra au bas. En tout et par tout, il s'arrangera de manière à pouvoir aider sa compagne et à lui éviter tous les obstacles possibles. Celle-ci remerciera mais sans exagération: il faut avoir l'air de savoir que toutes ces politesses et ces avances délicates nous sont un peu dues.

En visite, l'un ou l'autre doit-il subir les effusions de grandes personnes affectueuses qui les embrassent un peu fort, laissant une petite trace humide sur le front ou la joue? Ils endureront stoïquement ces démonstrations peu aimables et ne feront aucun geste d'impatience, ils ne sortiront pas leur mouchoir pour faire disparaître la

désagréable sensation; car on ne pourrait invoquer pour eux la naïveté charmante de ce petit homme de quatre ans que son papa avait baissé bien fort sur le front. Aussitôt le mioche de froter avec ces doigts potelés l'endroit où les lèvres paternelles s'étaient posées. Et le père de demander: — "Quoi, mais tu l'effaces, mon bec, tu n'aimes donc pas ton papa?" — Oh non! répliquait l'enfant, je ne l'efface pas, ton bec, je l'étends.

Mais n'oubliez pas, chers enfants, qu'avant tous les autres vos parents ont droit à vos prévenances et à votre bonne humeur, puisqu'ils vous ont tout donné et que vous ne parviendrez jamais à leur payer l'immense dette que vous leur devez. Soyez toujours polis envers eux et pratiquez auprès d'eux l'étiquette: il vous sera alors tout naturel de l'observer ailleurs et vos bons parents se compteront bien rémunérés pour les sacrifices acceptés en vue de votre bonne éducation.

L'amie LINE



(affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., Ecole Steudert, Saint-Laurent.
Sous-directeur: Ed. St. Jacques-Alphonse, C.N.D., Collège Marquette-Bourgeois.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Univ. de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Univ. de Montréal.
CHIEFS DE SERVICE
Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut botanique, Univ. de Montréal.
Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, département de Zoologie, Univ. de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, département de Zoologie, Univ. de Montréal.
Minéralogie-Geologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Académie Saint-Léon, Westmount.

Les expositions

Les expositions de travaux en histoire naturelle qui eurent lieu un peu partout l'an dernier marquèrent un développement considérable de cette section des études chez nos jeunes.

C'était la répétition en grand d'un effort qui était venu à son heure et qui pour ce s'est révélé extrêmement fécond: le voir dire celui qui tenta le Devoir, il y a deux ans, et qui remporta un si consolant succès.

A l'heure où sont allées les choses depuis cette époque, il semble bien que la "boule de neige" n'a pas encore révélé tout ce qu'elle contenait d'énergie, d'élan et d'enthousiasme. Un peu partout en effet, et je le sais personnellement, l'on organise pour l'automne des expositions qui feront pâlir celles du passé. Tant mieux; nul plus que nous ne souhaite la totale réalisation de tels projets. En attendant que nous le pourrions, nous nous ferons l'écho de toutes les régions qui voudront bien nous faire parvenir les conditions de leurs concours.

Dores et déjà, nous sommes autorisés à faire savoir qu'une autre exposition suivra les concours locaux. Elle groupera en une vaste exhibition les collections ou travaux qui auront été classés parmi les premiers lors des expositions particulières. Ce sera une reproduction en grand des spectacles inoubliables que présenteront l'Académie commerciale, à Québec, et le Collège Saint-Laurent, dans la région de Montréal.

Ainsi donc, que l'on se mette à la besogne sans tarder; et, autant qu'il sera nécessaire pour stimuler l'ardeur au travail, que l'on ne perde pas de vue les expositions de l'automne prochain.

La Vie des cercles

Nos conseils

Cercle de la Colombie, C.J.N. — Directrice: Sœur Sainte-Agnès de Poitiers, R.S.C. Présidente, Sr Marie de St-Jean-René; vice-présidente: Sr Marie de Ste-Amélie; secrétaire, Sr Marie de Ste-Alida. Autres officiers: Sr Marie de Saint-Réal, Sr M. de Ste-Anastasia.

Cercle des Coureurs-des-Bois, C.J.N. — Directeur, Frère Edmond Roy, C.S.V.; président, Marcel Levert; vice-prés., Georges-E. Déom; secrétaire, Carmel André. Autres officiers.

Cercle la Bonne-Terre, C.J.N. — Directrice, Sr Marie-Françoise-Thérèse; présidente, Marie-Claire Forté; vice-prés., Madeleine Grégoire; secrétaire, Marie-Jeanne Doyon. Autres officiers: Florence Lefebvre, Marcelle Désy, Marie-Ange Compton, Florida Miron, Simone Lefrançois.

Cercle de Lanaudière, C.J.N. — Directrice, Sr M. Stanislas du Sacré-Coeur; présidente, Jeanne Aumont; vice-présidents, Léonie Leclerc; secrétaire, Léonie Chaput. Autres officiers: Laure Charbonneau, F.-Ange Mailhot.

Cercle Dion, C.J.N. — Directeur, Frère Adrien, C.S.C.; président, Conrad Larose; vice-président, Roger Gauthier; secrétaire, Léopold Varin. Autres officiers: Victorien Major, Marcel Lefort.

Cercle Dionne, C.J.N. — Directeur de zoologie: président, Eustache Charlebois; vice-président, Bernard Guinon; secrétaire, Roland Lajoie. Autres officiers: Maurice Bilodeau, René Viau, Pierre Martel.

Section de botanique

Cercle Dionne — Section de botanique — Président, Fernand

Gundoin: vice-président, Donat Boulterice; secrétaire, Arthur Lauzon. Autres officiers: J.-C. Deschambault, J.-G. Laviolette, Léo Scantland.

Un dernier rappel

Dans son numéro du 26 mars, le Devoir publiait un concours proposé aux jeunes naturalistes par le R. F. Marie-Victorin lui-même. Ce concours fut rappelé aux amateurs deux semaines plus tard. Or, le 1er juin en marquait la fermeture; il nous a donc semblé opportun de le remettre sous les yeux de chacun pour une dernière fois aujourd'hui.

Un concours en attendant la feuillaison

Bientôt nos arbres qui sont au Bois dormant vont recevoir le grand coup de sève et la feuillaison va changer la face du pays laurentien. En attendant, et pour nous préparer à ce grand événement du cycle annuel de la Nature, la Société canadienne d'histoire naturelle propose aux membres des C. J. N. un sujet de concours.

Il s'agit de traduire en vers français, le très court et très joli poème que voici:

TREES

I think that I shall never see
A poem lovely as a tree.

A tree whose hungry mouth is
Against the earth's sweet flowing breast;

A tree that looks to God all day
And lifts her leafy arms to pray;

A tree that may in summer wear
A nest of robins in her hair;

Upon whose bosom snow has lain;
Who intimately lives with rain.

Poems are made by fools like me,
But only God can make a tree.

Joyce KILMER

Le concours sera fermé le 1er juin. Il est ouvert à tous les membres des C.J.N. Envoyer les copies au secrétaire des C.J.N. (Université de Montréal, Montréal, Canada), en y joignant un mot du directeur ou de la directrice du Cercle attestant que le candidat est membre d'un C. J. N.

Frère MARIE-VICTORIN

Mais un concours ne va pas sans prix: car il est bien naturel de voir s'ajouter un témoignage tangible de succès à l'honneur de s'entendre proclamer parmi les meilleurs de ceux qui "louraient gentiment en vers". Il a donc été résolu que quelques prix seraient attribués aux meilleurs travaux. Mentionnons entre autres: une presse botanique, d'une valeur approximative de cinq dollars; un microscope de dissection et quelques volumes.

Bonne chance à tous!

Cette lettre du Visiteur des écoles de Québec

Ce n'est pas sans une émotion profonde que nous avons parcouru une lettre et son introduction dans l'Action catholique du 10 de ce mois. La réputation de fin lettré et de pédagogue avisé que s'est acquise son auteur nous dispense de tout commentaire. Elle ne nous en apporte pas moins une joie intense et un encouragement apprécié. Merci donc à M. l'abbé Victorin Germain, et tous nos vœux pour que son appel soit entendu.

Voici le tout, sauf un paragraphe d'intérêt plutôt local:

Les jeunes naturalistes

ILS SE MULTIPLIENT BIEN-
TÔT RAPIDEMENT AU SEIN DE
NOTRE GENT ECOLE

On lira sans doute avec intérêt la lettre suivante adressée par M. l'abbé Victorin Germain, visiteur des écoles dans la ville de Québec, aux directeurs et directrices des classes de son district. On peut voir, en lisant cette lettre, que le mouvement des Jeunes Naturalistes est en voie de prendre de l'ampleur chez nous.

Chers collaborateurs,

Un grand élan a été donné depuis un an à l'étude des sciences naturelles parmi la jeunesse.

Cette initiative est due en grande partie au cher Frère Marie-Victorin dont vous connaissez aussi bien les ouvrages purement littéraires que les savants travaux de documentation.

Le but des disciples religieux et laïques de l'éminent naturaliste est non seulement de faire connaître le Créateur dans la merveille de ses infimes créatures, non seulement de fournir une extension intéressante à un vocabulaire aussi restreint que le canadien, non seulement d'aider les futurs littérateurs à faire une poésie en toute autre description sans pêcher contre la zoologie, l'entomologie, la botanique ou la minéralogie, le but est surtout de susciter avec le goût des sciences naturelles des vocations de véritables savants.

Personne ne s'improvise savant. Mais plus l'apprentissage a commencé de bonne heure, plus tôt on sera savant, c'est-à-dire en mesure de rendre service et de faire honneur à la patrie.

Nous avons, dans nos classes, des centaines d'écopiers et d'écopières qui vont partir en vacances, et qui vont passer dans une oisiveté relative, peut-être même à la campagne, ces deux mois de loisir.

N'y aurait-il pas moyen de les intéresser, un peu avant le départ, aux choses de la nature et de les inciter à faire quelque collection élémentaire?

N'y aurait-il pas moyen de fonder un Cercle de cinq ou six jeunes amateurs de la nature et de les inciter à faire quelque collection élémentaire?

N'y aurait-il pas moyen d'annoncer une petite exposition des travaux pour la rentrée de septembre et de promettre quelque récompense?

Il ne semble pas illusoire qu'un groupe de cinq ou six élèves, garçons ou filles, même à la ville, puisse organiser sérieusement quelques petites excursions scientifiques, en dresser un bref prospectus verbal et en conserver, pour preuves à l'appui, le tableau de chasse. Ce peuvent être des minéraux, comme l'or de Beauceville, ce peuvent être des mollusques, comme les oursins de l'île-aux-Basques, ce peuvent être des insectes comme nos coléoptères, oiseaux ou de vulgaires souris, ce peuvent être d'incombrables plantes, racines, tiges, feuilles et fleurs, ce peuvent même être des Variétés de bois, écorces, grains, graines et fruits...

Le hasard des circonstances d'habitation, de voyage ou de relations peut orienter en un sens ou en l'autre.

Une classe pourrait se proposer la formation d'un petit musée indigène; les pièces les plus intéressantes pourraient figurer au musée de l'école et tout élève serait fier de voir figurer son nom comme donateur de la pièce rare ou de la collection intéressante.

Si nous entrevoions de pouvoir ainsi faire surgir, ne fût-ce qu'une vocation scientifique par année dans l'ensemble de nos écoles québécoises, disons-nous que le travail en vaut la peine et, malgré la surcharge de nos tâches respectives, ajoutons encore cette sollicitude au poids du fardeau d'une fin d'année scolaire.

Il serait bon de signaler qu'une chronique hebdomadaire des Cercles de Jeunes Naturalistes paraît tous les jeudis dans l'Action Catholique et tous les samedis dans le "Devoir".

Bien des parents vous seraient reconnaissants d'avoir fourni à leurs enfants, trop souvent désœuvrés, une occupation à la fois agréable et instructive.

Pour tout détail d'ordre pratique, herbor, bouteille d'asphyxie, boîte à insectes, taxidermie, manuels, brochures spéciales, les chers Frères Michel et Roméo, de l'Académie Commerciale, se tiennent à la disposition des titulaires de nos classes.

Je rappelle, pour mémoire, que ces entreprises d'histoire naturelle ne soustraient personne aux règles ordinaires de la prudence chrétienne, quant à la surveillance, quant aux compagnons et quant aux conditions de voyage.

Chers collaborateurs, je vous prie d'agréer, avec mes vœux de reposantes vacances et de parfaite restauration, l'hommage de mon respect et de mon dévouement en N.-S. V. GERMAIN, jtré. Québec, ce 6 mai 1932.

Conventum des anciens de l'Académie Girouard

Les anciens de l'Académie Girouard de St-Hyacinthe auront leur première réunion annuelle le dimanche 5 juin prochain. Le comité est à même la dernière main à la préparation de cette journée qui réunira de nouveau tous les anciens à leur Alma Mater et recommandé à tous ceux qui n'auraient pas reçu son invitation d'ici une semaine de bien vouloir communiquer avec lui sans retard en mentionnant leurs noms et adresses.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HARBOUR 1241.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Mystique. — Délicate, imaginative et un peu sentimentale, elle est naïve, crédule, avec un côté très enfantin, ce qui ne veut pas dire légère ou étourdie. Au contraire, elle est réfléchie, pieuse et, en effet, portée à la mysticité.

Bonne, droite et sincère. Elle a un orgueil un peu vaniteux et un amour-propre qui ne souffre ni critiques, ni reproches, sans réagir.

Active, routinière, pratique et exacte.

La volonté est ferme. Elle est vive et souvent impatiente.

La moindre chose l'attriste car elle est sensible.

Généreuse et active, elle est portée à se dévouer et elle peut devenir très dévouée car l'égoïsme est faible. Réserve timide qui l'empêche de se confier facilement.

Georgeette de Villiers. — Les études de un dollar sont envoyées personnellement, les autres doivent paraître dans le journal et à tour de rôle.

Nature ardente, imaginative, romanesquement sentimentale, très influençable et, alors, exposée à fautes de imprudences et des sottises.

Bonne, tendre, naïve et crédule; un peu jalouse et extrême en tout. Elle est franche et sans aucune défiance.

Susceptible et rancunière.

Elle est vaniteuse, contente d'elle-même, mais elle manque d'assurance et un rien la déconcerte.

C'est une enfant dont le jugement n'est pas formé. La volonté manque d'initiative et de résolution, elle est entêtée, et cependant, menée et ramenée au gré de la volonté de ceux qui sont plus énergiques qu'elle. En vieillissant, elle se modifiera vraisemblablement, en bien ou en mal, suivant l'entourage et les influences ambiantes.

Un idéaliste. — Impressionnable, délicat, d'une imagination active et vive qui le porte aux exagérations et nuit à la sûreté du jugement: illusions, préjugés, déformations sont attribuables à cette imagination qu'il serait bon de surveiller strictement.

Fier et timide, il a cependant bonne opinion de lui-même: il n'est pas porté à s'avancer mais il est blessé s'il est négligé.

Actif, ardent, ambitieux, pas pratique pour deux sous.

La volonté est impulsive, ardente et trop variable pour être très forte. Il est indécis; il a des dispositions autoritaires mais il manque de la persévérance et de la ténacité nécessaires pour bien établir son autorité.

Le sentiment joue un grand rôle dans sa vie et il est porté à compliquer les choses, à s'inquiéter, à exagérer les insignifiances; sous ce rapport, il est féminin.

Dépensier et peu pratique. A certains moments, la volonté fait défaut et il subit, sans résistance, certaines influences. Nerveux et impatient. Humeur très inégale.

Fidèle. — Bien peu d'écriture.

Elle est intelligente, bonne, sensible et tendre. La volonté est forte et active et sert bien un dévouement toujours prêt à s'exercer.

C'est une personne qui a confiance en elle et qui est habituée à conduire les autres. Elle a des idées et des opinions tranchées et personnelles: elle est portée à contredire et à discuter avec chaleur pour les soutenir ou les défendre.

Vive et impulsive, elle apporte de l'ardeur à tout ce qu'elle fait. Elle est entreprenante et courageuse. Pratique, exacte et économe, elle a des minuties et s'occupe beaucoup des détails.

Impatiente, elle s'emporterait facilement si elle ne se surveillait.

Personne distinguée et influente dans son milieu.

Dolorosa. — Délicate et sensible, elle a un cœur affectueux et constant. Elle est bonne, active et capable de bien se dévouer pour ceux qu'elle aime.

Un peu d'orgueil susceptible.

L'activité est routinière et elle aime peu à changer ses habitudes. Adroite et capable.

Naturellement gaie et enjouée, mais facilement attristée.

La volonté est ferme quand elle est décidée, mais je note plusieurs signes d'indécision.

Besoin d'affection et de sympathie.

Elle est droite et sincère. Économique, ordre et esprit pratique.

Francine. — Intelligente et pouvant profiter d'une culture très poussée, elle a un esprit clair, actif et juste. Elle a de l'intuition et de la finesse.

Elle est bonne et sensible mais réservée et le contraire d'expansive. Ses affections sont sincères et constantes: il y entre cependant peu de tendresse.

L'activité est variable et dépend de l'humeur un peu capricieuse.

La volonté est précise, ferme, égale et autoritaire. Elle est vive, elle discute volontiers et avec conviction. Un peu taquine, elle aime à contredire et souvent pour des insignifiances.

Elle a un orgueil fier mais beaucoup de timidité lui enlève de l'assurance.

Aimable et très jeune, encore sujette à bien des modifications avec les années.

Je ne conserve ni les analyses ni les lettres des correspondantes.

DUPUIS

Fauteuils confortables pour la véranda, la plage ou le yacht

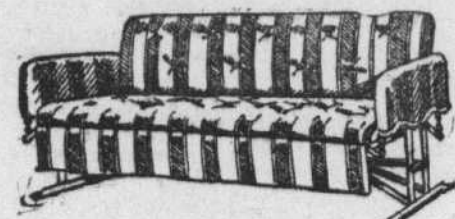


Fauteuil pliant

3.95

En couil kaki ou à rayures romaines. Siège relié au pied par deux pentures solides. Même modèle en métal et bois, couil solide, 5.95.

Divans pour veranda ou pour jardin ou parterre



16.95

Dossier et siège bien rembourrés et recouverts de grosse toile fantaisie. Autres modèles dont les prix varient de 9.85 à 24.50.

CHAISES

longues

14.95

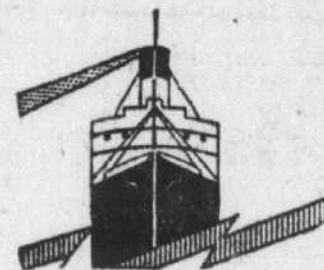
Modèle illustré en couil fantaisie, appui-pieds en bois. Autres modèles tout en couil à prix variés, à partir de 3.75.



Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés., honoraire Albert Dupuis, président.
G.-J. Dugal, v.-p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-trés.

A l'occasion de la fête Victoria



Excursion au Saguenay

à bord du paquebot LAURENTIC

De Montréal, lundi 23 mai, 6 h. Retour mercredi, 25 mai, 7 h. du soir — Souper à bord. matin — déjeuner à bord.

Une journée et deux nuits sur le fleuve, y compris \$15. coucher et 5 repas.

Cabines à 1, 2 et 3 lits à ce prix.

PROGRAMME VARIE D'AMUSEMENTS A BORD

SE HATER POUR OBTENIR UN MEILLEUR CHOIX DANS LES CABINES

LE DEVOIR --- VOYAGES

430 Notre-Dame Est — Tél. HARBOUR 1241 — Montréal

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES — AU — "DEVOIR"

21 mai 1932. Bon pour 2 semaines. Un coupon valet et 25 sous en timbre-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Je regrette de ne pouvoir vous rendre ce service.

Jean DESHAYES

Avez-vous besoin de bons livres?

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

A l'Académie Saint-Edouard

Le conventum annuel de l'Amicale Notre-Dame de Sainte-Croix aura lieu le samedi, 4 juin, à 2 h. p.m., à la salle de l'Ecole Morin. Toutes les anciennes sont cordialement invitées et sont priées de considérer l'invitation comme personnelle.

Avez-vous lu ce livre?

C'EST UN LIVRE DE SANTE ECRIT EN FRANCAIS LA MEDICINE VEGETALE ILLUSTREE

Encyclopédie universelle de médecine et d'hygiène pratique à la portée de tous. Magnifique et gros volume de 1,000 pages, illustré de 600 gravures d'Anatomie et de Plantes, avec 24 planches en couleurs formant un Atlas anatomique.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN

Description détaillée de toutes les maladies, avec leurs causes, l'hygiène à suivre, les soins à donner, les précautions à prendre et le meilleur traitement pour se soigner. Dans un but de vulgarisation, ce merveilleux ouvrage, oeuvre du docteur Narodetski, de la Faculté de Paris, est offert au prix de \$1.00, plus 15c pour frais de poste. Ecrivez-nous directement, et inclure un mandat-poste ou timbres, et le volume vous sera adressé au Canada et aux Etats-Unis. — Pas de frais de douane sur ce livre.

PRODUITS FRANCAIS

Dépt D3, Ch. 10, Edifice Sommer, MONTREAL, Qué.

Agents pour la Grande Pharmacie du Globe, Paris.



EN ROUTE POUR PARIS!

Excursion de vacances sous la direction de

M. CHARLES GOULET

départ de Montréal par l'"Aurania" le 1er JUILLET

Angleterre, Belgique, France

29 jours \$229. classe

avec Italie, Allemagne, Suisse

51 jours: \$460. Classe touriste